

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



INFO

FREPPP

2019-1 - n° 42 - 5500 exemplaires - fr. 8.80

LES CHAMPIONNATS ROMANDS SUR LES RAILS

ECHALLENS

UN STUCCO VÉNITIEN AU CŒUR D'UNE VILLA MODERNE



Premium-Innenfarbe für hochwertigste, matte Oberflächen

- Extrem leichtgängig
- Doppelte Deckkraft
- Besonders wirtschaftlich

UNSERE BESTE

1 1
Deckkraftklasse
DIN EN 12208

Vivez l'expérience !

Vivre la qualité.



Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ
Rédactrice en chef

Vous venez d'obtenir votre CFC, ou il n'y a pas si longtemps; vous êtes passionné par votre métier et adorez les défis; vous êtes prêt à libérer du temps pour vous entraîner et l'ambiance d'une compétition vous motive plus qu'elle ne vous effraie; alors pourquoi ne pas viser le titre de Champion romand dans votre profession? La première démarche à entreprendre pour atteindre les WorldSkills Shanghai 2021 est de nous retourner le bulletin d'intérêt qui se trouve en page 21 afin d'obtenir toutes les informations concernant les Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture.

Je profite de l'occasion pour d'ores et déjà remercier les professionnels qui se sont mis à disposition pour intégrer la commission chargée de la mise sur pied de cette compétition professionnelle.

Merci à vous et bonne chance aux futurs participants!

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	5	
Les FlaM* ne doivent pas mettre le feu!		
REPORTAGE	6-11	
Les artisans créent de la lumière dans ce temple de l'art Un stucco vénitien au cœur d'une villa moderne		
PLÂTRE	15-19	
Le détail fait la différence (2 ^e partie)		
CHAMPIONNATS ROMANDS	21	
La FREPP organise les Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture en 2020		
MEMBRES FREPP	23-25	
Elu « Peintre de l'année 2019 » Campagne romande		
COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX	27	
Les résultats de la collecte 2019		
FORMATION	31-35	
Examen pour le diplôme de maître peintre: Inscription Examen pour le brevet de contremaître peintre: Inscription Les nouveaux contremaîtres plâtriers constructeurs à sec Concours d'entrée: Chef de chantier peintre		
CONSEIL JURIDIQUE	40-43	
Santé et sécurité des employés et bien-être au travail		
SITUATION DU MARCHÉ	44-45	
Indice suisse de la construction		

Rigips®

RiGlass®

La sécurité et l'esthétique avec des vitrages à fleur de surface pour cloisons en construction à sec.

Les fenêtres modulées RiGlass® montées à fleur de surface offrent vue et clairvoyance dans les cloisons – pour la première fois aussi avec des valeurs de résistance au feu de EI30 et EI60. Diverses exécutions contribuent à la sphère privée, à la diversité de l'aménagement, et à la protection contre les rayons et le cambriolage. Procurez-vous aujourd'hui la transparence.



Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, CP 5278
1211 Genève 11
Tél. secrétariat: 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rouges-Terres 61
2068 Hauterive
Tél. secrétariat: 079 850 36 02
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureauesmetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 12 10
SecretariatsPatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

ÉDITORIAL

Les FlaM* ne doivent pas mettre le feu!



MARCEL DELASOIE
Directeur FREPP

L'économie suisse peut se féliciter de son développement suite à la signature des accords bilatéraux. Même les plus euro-sceptiques le reconnaissent. Afin de pérenniser ces accords,

de nouvelles négociations ont eu lieu avec Bruxelles qui ont abouti à quelques aménagements en ce qui concerne notamment les mesures d'accompagnement. La Suisse devra prochainement donner son accord pour la ratification de l'accord institutionnel avec

l'Union européenne. Dans cet objectif, une large consultation est menée par le Conseil fédéral.

D'entrée de jeu les syndicats sont montés aux barricades en clamant haut et fort qu'il était hors de question d'accepter une réduction du délai d'annonce pour les entreprises étrangères souhaitant être actives sur notre marché. Ce délai passerait de 8 jours calendrier (soit 6 jours ouvrables) à 4 jours ouvrables. Ça compliquerait la mise en place des contrôles et, convenons-en, ce n'est pas souhaitable. Pas plus qu'une caution qui ne serait exigée qu'en cas de récidive. Nous devons donc tenter notre pos-

sible pour, en bonne intelligence, expliquer et faire valoir notre point de vue à nos partenaires européens.

Car, admettons-le également, ces modifications, pour autant qu'elles ne puissent pas faire l'objet de discussions et de solutions praticables satisfaisantes, ne valent pas à elles seules le coup de faire capoter cet accord institutionnel si essentiel au bon fonctionnement de notre économie.

Nous devons avoir conscience que le secteur de la construction ne se portera bien que si notre économie poursuit son développement. Il en va de même des places de travail qui sont en jeu. Les syndicats devraient en prendre conscience avant de crier au loup et proférer leurs habituelles menaces.

Nous y sommes habitués, mais les négociateurs de Bruxelles se savent en position de force. L'exemple du Brexit est là pour nous le rappeler: au bras de fer, nous y perdrons, tandis qu'en négociant patiemment nous y avons, à ce jour, toujours trouvé notre compte.

* FlaM = Flankierende Massnahmen = mesures d'accompagnement)

L'exemple du Brexit est là pour nous le rappeler: au bras de fer, nous y perdrons, tandis qu'en négociant patiemment nous y avons, à ce jour, toujours trouvé notre compte.

Les artisans créent de la lumière dans ce temple de l'art

Les plâtriers et peintres s'activent avant l'ouverture du futur Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne. Ils contribuent avec d'autres à sculpter le visage de ce gigantesque lieu de culture. Rencontre dans les coulisses du chantier.

Faux-plafonds avec lumière intégrée



MICHEL ZOBRIEST

Au pied d'un colosse de béton dentelé, Thierry Buache est impatient de guider la visite. Ce patron d'une entreprise de plâtrerie peinture, à Corcelles-près-Payerne, s'est en effet vu confier le mandat d'habiller le futur Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne de 4000 m² de faux-plafonds. A ses côtés, le contremaître Jonathan Moret confie: «C'est le plus grand chantier sur lequel j'ai eu l'opportunité de travailler.» L'entreprise A. Buache & Fils Sàrl obtient la soumission il y a trois ans et emploiera une dizaine de collaborateurs à plein temps sur une période de douze mois.

Des puits de lumière dans les salles d'exposition

L'accès au bâtiment se fait aujourd'hui en pénétrant par l'escalier de sécurité à l'ouest. Plusieurs dizaines de marches plus haut, c'est un blanc im-

maculé qui accueille le visiteur. La première salle d'exposition du niveau 2 est immense. Les câbles électriques sont encore en bataille. Le plancher en bois est recouvert d'un plastique de protection, mais la lumière naturelle inonde subtilement l'espace. Thierry Buache explique: «Les architectes souhaitaient obtenir une même intensité lumineuse, les LED s'adaptent ainsi à la lumière constante de manière automatique.» Il poursuit: «Nous avons alors imaginé des faux-plafonds en assemblant des plaques de plâtre selon une géométrie particulière pour créer des puits de lumière.» L'alignement sur un châssis métallique de 98 plaques tournées vers le ciel offre un rendu très esthétique. Ce sont quelque 175 plaques qui ont été posées à la main, uniquement pour les deux salles du niveau supérieur du musée, précise le contremaître Jonathan Moret.

Vue extérieure du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne

MICHEL ZOBRIST

Dix mille heures de travail

C'est ainsi que ces faux-plafonds appelés officiellement «CHED» ornent plusieurs salles du futur Musée cantonal des Beaux-Arts. Certains dessinent parfois des parois plus plates en fonction des espaces, mais chaque puit de lumière mesure en moyenne 34 m². Thierry Buache souligne la minutie et la technicité de ce travail: «En moyenne, seuls deux puits de lumière peuvent être créés en une journée; sur l'intégralité du chantier, cela représente 10 000 heures de travail.» La visite se poursuit dans le labyrinthe de couloirs, de marches bétonnées et autres salles d'exposition.

Une coordination très exigeante

Au niveau 2 du musée, Thierry Buache invite à imaginer la future bibliothèque. La composition de l'espace représente ici un autre défi

technique et une nouvelle esthétique. L'entrepreneur dirige son regard vers le haut et raconte que «tous les pourtours lumineux ont dû être intégrés dans le faux-plafond, ce qui signifie que cette partie en plâtre de 28 mètres de long a dû être posée en amont, poncée puis peinte.» Il se souvient: «Il a fallu une très grande coordination et un grand travail de planification entre nos plâtriers et les électriciens pour finaliser cette réalisation qui semble simple en apparence, mais qui exige beaucoup de technicité.»

Au total l'entreprise Buache & Fils a habillé huit salles du musée de plafonds intégrant des pourtours lumineux. Lors de ces travaux, l'autre pari technique a été d'aligner les plafonds de manière générale, mais aussi avec les piliers présents dans certaines salles du niveau inférieur. La hauteur des volumes a encore amplifié la complexité de la mission. Seules des personnes hautement qualifiées ont pu concrétiser de tels travaux. Au total 16 000 m² de plaques de plâtre ont été utilisées. Elles ont été fournies par l'entreprise Rigips SA, à Granges.

Un savoir-faire varié au service d'un bâti d'envergure

La découverte du chantier dévoile les futures parties communes du Musée cantonal des Beaux-Arts. Il s'agit d'un espace historique où la nef centrale des anciennes halles aux locomotives des CFF se dévoile derrière une montagne d'échafaudages métalliques. Jonathan Moret, le contremaître de l'entreprise A. Buache et Fils Sàrl, précise

qu'à ce niveau du musée les architectes Barozzi/Veiga primés dans de nombreux concours internationaux ont exigé un respect absolu des détails pour obtenir une harmonie. Les salles étant destinées ici à des espaces communs comme un auditoire ou un restaurant, ce sont de faux plafonds acoustiques qui ont été réalisés pour atténuer les bruits. Un travail exigeant selon Thierry Buache: «On a une couche supplémentaire de plaques de plâtres sur le châssis métallique avant d'appliquer deux couches d'enduit.» Une des difficultés a aussi été de s'aligner avec les importantes surfaces de vitrages. «Au final, conclut-il, notre mandat sur ce chantier nous a permis de mettre en valeur cinq ou six techniques de réalisation de faux plafonds, entre les standards, les acoustiques et les suspendus avec intégration de luminaires; on ne fait pas un tel travail tous les jours.» Pour l'entrepreneur de Corcelles-près-Payerne, cela valorise le métier de plâtrier dont l'image est souvent méconnue du grand public.

Tous les pourtours lumineux ont dû être intégrés dans le faux-plafond, ce qui signifie que cette partie en plâtre de 28 mètres de long a dû être posée en amont, poncée puis peinte.

Faux-plafonds avec pourtours lumineux intégrés

MICHEL ZOBRIST



MICHEL ZOBRIST

Salle d'exposition du niveau 2

1300 m² de cloisons et doublages ont été posés

Murat Kilic, technicien contre-maître chez Posse Peinture Renens SA à Renens, précise que l'Etat de Vaud, maître de l'ouvrage, a divisé l'adjudication des travaux en plusieurs lots pour donner des mandats à tout le monde. Il a donc également supervisé la pose de plaque de plâtre et le doublage de piliers, mais surtout celle de 1300 m² de cloisons. Murat Kilic souligne que compte tenu de l'ampleur du chantier, la coordination n'a pas été évidente, mais les architectes ont été de très bons interlocuteurs. Il poursuit : « Les dalles du chantier bougeaient pas mal et les hauteurs des espaces plutôt rares d'ordinaire ont aussi rendu le travail plus technique et plus difficile ». Le défi a aussi été le lissage des murs avec des enduits de qualité 4 devant

Les dalles du chantier bougeaient pas mal et les hauteurs des espaces plutôt rares d'ordinaire ont aussi rendu le travail plus technique et plus difficile.

Faux-plafonds,
puits de lumière
CHED

satisfaire à des exigences très élevées. » L'entreprise qui a également posé une partie des cloisons du futur Hôpital Riviera Chablais de Rennaz a employé en moyenne six personnes, quinze au maximum, pour le chantier lausannois.

Des enduits « burrito » à base de chaux

Non loin de la verrière du futur hall d'entrée du musée, plusieurs ouvriers accrochés aux échafaudages travaillent sur une immense paroi murale. Ces façadiers sont entrain de l'enduire d'un produit appelé « Burrito » très apprécié des architectes, notamment pour les monuments historiques. Carlo Frison dirige avec Alexandre Magalhaes l'entreprise Carmine Savino & Fils SA basée à Renens et qui peut se targuer d'une expérience de plus de quarante ans. C'est elle qui a été mandatée pour réaliser ces travaux.

Carlo Frison explique qu'il y a peu d'entreprises capables de travailler cet enduit à base de chaux de la marque Keim : « il faut un savoir-faire particulier, car il faut se dépêcher pour appliquer la masse, entre cinq et dix minutes, sinon cela laisse des traces. » En trois mois, il a occupé en moyenne une dizaine

de personnes pour réaliser 5000 m² de parois au burrito. Il se souvient : « pour la grande salle proche du hall d'entrée, nous avons employé 24 façadiers en même temps pour aller très vite, la difficulté était aussi la hauteur de la paroi soit 18 mètres. »

Un travail manuel très technique

Réaliser de tels enduits sur un mur en béton nécessite un nettoyage des poussières en amont à l'aide d'un chiffon humide. Après l'application d'un liquide d'accrochage, la pâte de burrito mélangée avec de l'eau est travaillée manuellement à la truelle dentelée pour poser une première couche de 1,3 mm. Après un jour, le mur est lissé puis abandonné dix jours pour séchage. Enfin, les ouvriers appliquent à la taloche américaine une seconde couche de finition de 0,3 mm. Ce sont ainsi que les salles d'exposition du musée, son hall d'entrée, ses escaliers et corridors ont été ornés de burrito pour un visage au teint naturellement beige. Un rendu lisse qui illumine les espaces.

Des milliers de gestes répétés, un savoir-faire unique, des tonnes de matériel, le chantier du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne s'achève lentement. Il ouvrira ses portes cette année aux visiteurs amateurs d'art qui ne resteront vraisemblablement pas insensibles à son architecture et à tous les travaux d'artisanat réalisés avec le plus grand soin par tous les ouvriers et entreprises engagés sur ce chantier d'envergure.

Yannick Barillon
Journaliste RP





RUCOKORR «3 en 1»

La peinture monocouche multifonctionnelle pour un large éventail d'applications.

RUCOKORR «3 en 1» s'utilise comme peinture antirouille, peinture de protection pour métaux ou encore comme peinture de rénovation. Quelle que soit l'application, les propriétés variées du produit se démarquent par leur spécificité et font de RUCOKORR une solution en tous points complète.

- Offre une très bonne protection contre la corrosion comme couche de fond et de finition sur le fer et l'acier
- Son excellente adhérence permet une utilisation comme couche de fond et de finition sur des supports délicats tels que le zinc, l'aluminium, le cuivre et diverses matières plastiques
- Constitue un apprêt idéal sur les anciens revêtements et supports mixtes
- Grande robustesse grâce à une élasticité permanente et à une résistance aux chocs hors norme
- Résistance importante aux intempéries et au farinage ainsi qu'aux émissions industrielles corrosives
- disponible en tant que peinture de fer micacé, RAL 9006, blanc ou teinté par l'intermédiaire du système de mise à la teinte RUCOTINT



Un stucco vénitien au cœur d'une villa moderne

La Villa Méregniau est un modèle de construction contemporaine soignée. L'entreprise Thierry Pittet Peinture Sàrl, à Echallens, y a posé des tapisseries originales et réalisé un stucco veneziano de grande envergure selon un savoir-faire ancestral.

Le stucco veneziano a été appliqué soigneusement après la pose de marches en béton naturel encastrées au mur porteur.

Sur les trois niveaux de cette maison moderne, rien n'est laissé au hasard. Patron créatif et amoureux des belles matières, Thierry Pittet est particulièrement fier de la Villa Méregniau. En 2015, son entreprise de plâtrerie peintures y a travaillé durant neuf mois.

Premier coup de cœur au rez-de-chaussée avec la réalisation d'un mur décoratif en stucco veneziano d'une surface de 40 m². L'entrepreneur raconte : «il a fallu une semaine à deux

personnes pour achever ce travail très technique.» Si le stuc est une pâte prête à l'emploi, c'est une matière fragile et difficile à manier qui exige la connaissance d'un savoir-faire très ancien. Les ouvriers l'ont appliqué à la main au moyen de petites spatules. Thierry Pittet explique : «C'est très long, en tout il a fallu réaliser différentes couches pour que la couleur noire ressorte bien, soit trois étapes de lissage au plâtre blanc puis trois couches de marbre, avec du ponçage entre chaque application.»

Le stucco décore un mur avec raffinement

Cette technique d'origine italienne qui rappelle l'élégance des palais vénitiens offre un relief et un rendu visuel unique. «La couleur n'est en effet pas régulière, car chacun ferre la matière selon le mouvement de sa main», sourit le maître de l'ouvrage. Enfin, une cire de finition transparente a été appliquée également à la main sur toute la surface. «C'est comme un *polisch* qui rend le noir plus brillant en fonction aussi de la lumière présente dans la pièce», lâche l'entrepreneur. Cet immense mur décoratif en stuc attire ainsi tout de suite le regard en pénétrant dans la cuisine ouverte sur le séjour. Ce d'autant qu'il a été appliqué soigneuse-

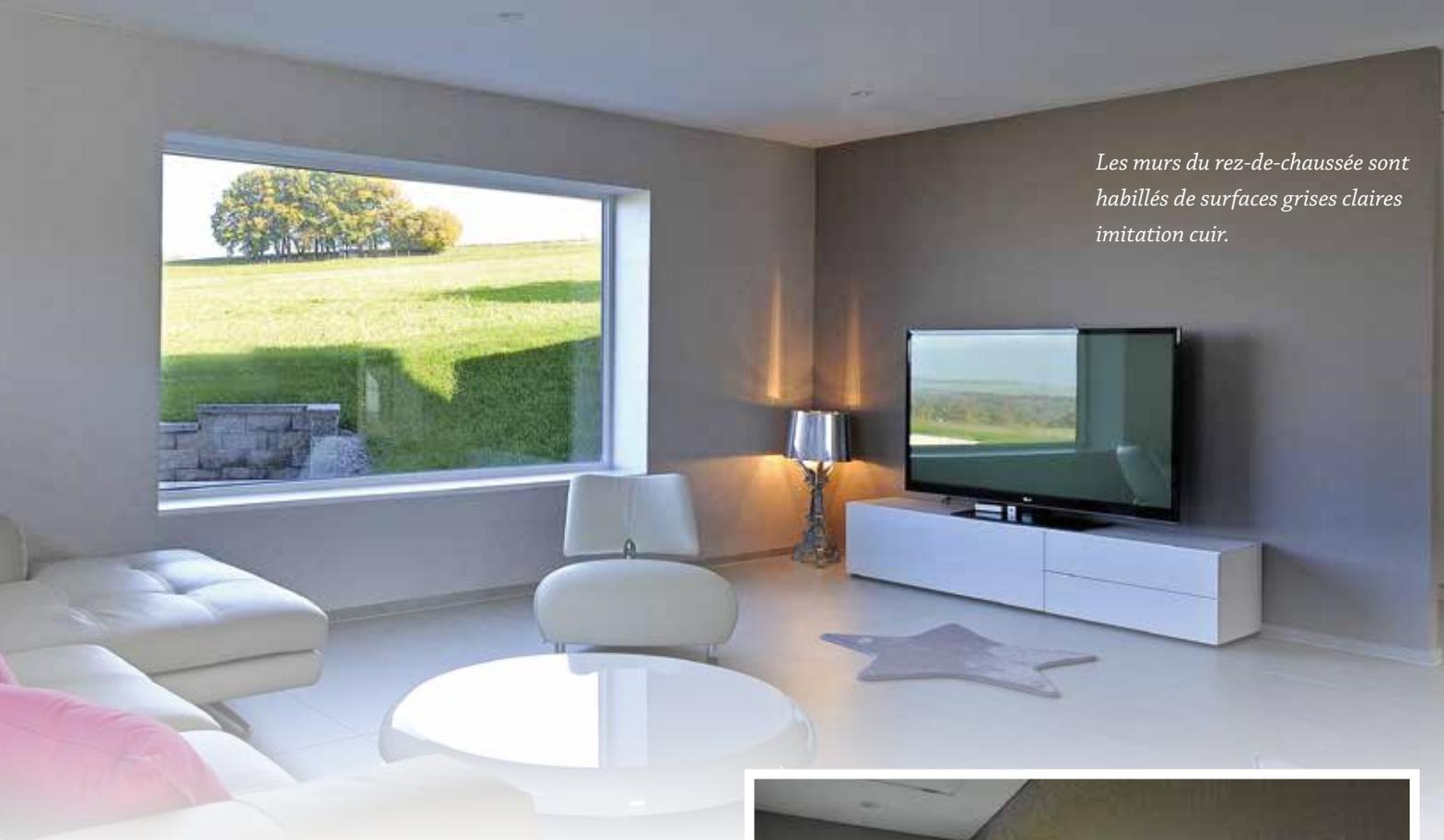
ment après la pose de marches en béton naturel encastrées au mur porteur. Celles-ci composent l'escalier très aérien qui mène au premier étage de l'habitation. L'ensemble dégage une belle harmonie.

Oser la tapisserie pour changer du crépi

C'est aussi le cas des revêtements muraux choisis avec soin par le propriétaire des lieux. Il s'agit de tapisseries aux matières originales, commandées en Italie et posées par l'entreprise de Thierry Pittet Peinture Sàrl. Ainsi, les murs du rez-de-chaussée sont habillés de surfaces grises claires imitation cuir pour un revêtement qui s'allie parfaitement avec l'effet marbre du stucco veneziano central. Le patron souligne que «l'idée était d'oser changer du crépi blanc traditionnel et de créer une ambiance chaleureuse.» Dans les salles de bain,

Le mur décoratif en stucco veneziano s'étend sur les trois niveaux de la maison.





Les murs du rez-de-chaussée sont habillés de surfaces grises claires imitation cuir.

on retrouve des surfaces réalisées en stucco couleur beige, mais aussi des tapisseries en trois dimensions avec un effet miroir très décoratif. Le propriétaire voulait éviter de mettre des tableaux, mais souhaitait néanmoins provoquer un ressenti singulier et avec ce produit belge en 3D, c'était réussi.

Au niveau inférieur de la maison, tout comme dans les chambres à coucher du premier étage, l'originalité des tapisseries n'est pas en reste. La présence d'enfants en bas âge a nécessité malgré tout de choisir des surfaces lisses. Dans la salle de jeux et vidéo, ce sont des papiers plus lourds de couleur noire qui ont été posés avec de la colle blanche plus épaisse. On y retrouve l'effet brillant très apprécié avec la présence de paillettes de quartz incrustées dans la tapisserie. Le *dressing room* de l'étage s'est paré lui d'un papier aux tendances plus

orientales dont les nuances de couleur changent en fonction de la lumière.

Par ailleurs, les parquets en noyer massif mettent bien en valeur ces papiers peints spéciaux, comme ce poster décoratif tiré du dessin animé « Cars » et créé sur mesure pour une des chambres d'enfant. Thierry Pittet se souvient: «l'épaisseur de la feuille à coller n'est que de 1 mm, on a donc réalisé ce travail minutieux à deux en utilisant ensuite une brosse à tapisser à poils doux pour éviter des déchirures.» Le reste de la tapisserie de la chambre a été peinte en bleu doux pour un rendu final très esthétique, alors que les plafonds en plâtre ont été réalisés en biais pour suivre la charpente. Par ailleurs de belles lignes générales se dégagent des différentes pièces grâce à la réalisation de joints négatifs au plafond.

C'est sans conteste que la Vil-



Un papier aux tendances plus orientales a été choisi pour le dressing.

la Méregniau offre à ses hôtes un espace de vie très contemporain dans lequel une subtile harmonie a su être créée. Cette construction rend ainsi hommage au savoir-faire des artisans, mais aussi à la diversité et l'originalité des matières aujourd'hui disponibles sur le marché de la tapisserie.

Yannick Barillon
Journaliste RP

City-Perl

La meilleure peinture de façade pour la meilleure protection contre la saleté.



Effet anti-salissures. Résistant aux intempéries.
Peinture à la résine de silicone perméable à la vapeur.
City-Perl vous permet désormais de mieux
protéger les façades pour plus longtemps.

 **DOLD**
vernis et peintures



Peinture de façade City-Perl avec effet de perlage nettoyant

La saleté, l'humidité, les algues et champignons sont les ennemis les plus dangereux de belles façades. City-Perl vous offre la meilleure protection contre cela: un système pour façades à longue durée de vie pour un résultat parfait.

L'effet de perlage de la peinture de façade City-Perl assure que les particules d'encrassement légèrement adhésives sont enlevées par les gouttes de pluie en perlant. Le principe de base suit la nature. Comme certains genres de plantes repoussent la saleté grâce à leur microstructure spéciale, les surfaces traitées de City-Perl n'offrent aucun maintien à l'encrassement. Avec la grande teneur en résine de silicone, un effet très résistant aux intempéries est aussi obtenu. Même dans le cas de pluie battante, la nouvelle formule avec un angle de contact

City-Perl vous offre la meilleure protection contre cela: un système pour façades à longue durée de vie pour un résultat parfait.

de 130° empêche la pénétration d'humidité dans le crépi et la maçonnerie. Une bonne respirabilité et une bonne robustesse ainsi que la protection de longue durée contre les algues et les champignons étaient aussi au centre d'intérêt du développement. Avec City-Perl, Dold complète sa gamme de façades — qui se compose de neuf systèmes de couleur accordés — d'un produit spécial supplémentaire qui ouvre une grande marge à l'esprit créatif au niveau de l'agencement des couleurs.

Dold AG



NOUS NE FAISONS PAS SEULEMENT BERNE EN COULEUR

3000 Teintes

Exactes et
Livrées
Rapidement

Au Palais fédéral on mise sur la valeur de la qualité. C'est pourquoi on faisait confiance à la rénovation du bâtiment Est- du Palais fédéral à la Ligne AAROSATIN PROTECT AQUA-LINE

INTERIEUR & EXTERIEUR

VERNIS AU PINCEAU & VERNIS AU PISTOLET

BRILLANT, SATINE, MAT-SOYEUX & MAT

BATIMENTS ANCIENS & BATIMENTS NEUF



AAROSATIN PROTECT AQUA-LINE

Le système pour le peintre à 1Comp-Premium- multifonctionnel d'après le principe modulaire, se laisse peindre. Disponible en brillant 65, Satiné 40, Mat-soyeux 20, Mat avec effet Soft Feel 5

AAROSATIN PROTECT AQUA LINE Isole – Accroche – Protège et embelli

Supports tels que

- Éléments en bois
- Acier
- Zingage à chaud / Aluminium
- Divers synthétiques
- Crépis, Béton, Plâtre blanc lisse
- Toisons

et a des propriétés supérieures telles que

- Application souple
- Séchage extrêmement rapide
- Parfait finish
- Surface genre téflon
- Plus de 3000 recettes teintes exactes

En laques à 1 Comp. sur le marché il y a de grandes différences de qualités – Profitez de notre avance.



Aarolac SA, Fabrique de peintures et couleurs, Suhrenmattengässli 4, CH-5036 Oberentfelden
Téléphone +41 62 737 46 00, Téléfax +41 62 737 46 01, info@aarolac.ch, www.aarolac.ch

Construction
à sec en plâtre

Cloisons
et doublages

Le détail fait la différence

2^e partie

Lors de la précédente édition, nous vous avons présenté les points importants à respecter pour monter les carreaux massifs dans les règles de l'art. D'autres chapitres viendront compléter cette rubrique sur les carreaux de plâtre.

Pour cette édition nous allons nous pencher sur les systèmes de cloison légère en plâtre, systèmes qui sont de plus en plus utilisés dans les projets de construction tant publics que privés.

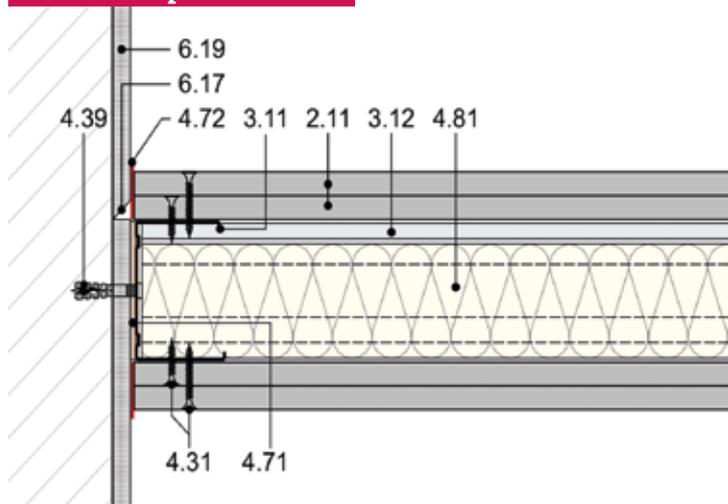
Toutes les entreprises de plâtrerie-peinture sont aujourd'hui de plus en plus sollicitées pour la pose de système de construction en plâtre cartonné.

Les normes feu et acoustiques sont devenues plus accrues et complexes et c'est là que le détail et la façon de poser ces systèmes peut faire la différence entre le vrai professionnel et le bricoleur. Dans la majorité des litiges, les problèmes sont malheureusement la plupart du temps dus aux erreurs d'exécutions, qui sont de plus en plus récurrentes et non aux produits et systèmes de construction à sec en plâtre qui sont testés et approuvés afin de répondre aux normes DIN, EN, SIA etc.

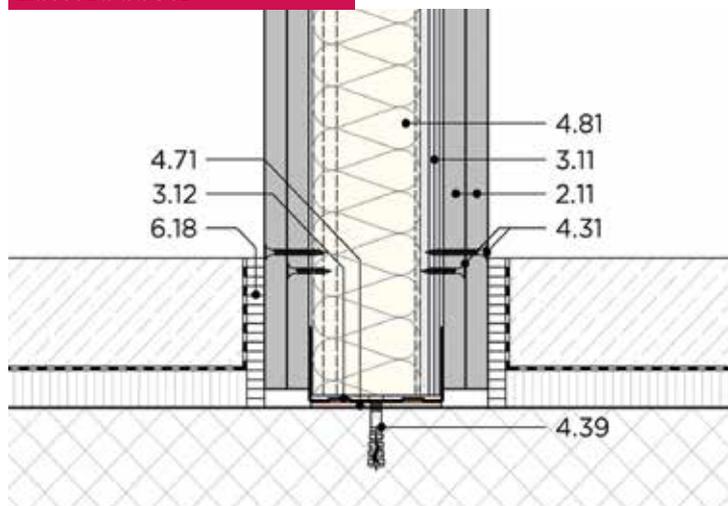
Toutes les entreprises de plâtrerie-peinture sont aujourd'hui de plus en plus sollicitées pour la pose de système de construction en plâtre cartonné.



Raccord à la paroi



Raccord au sol



- 2.11 Parement selon le système
- 3.11 C-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.12 U-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 4.31 Fixation selon le système
- 4.39 Tampons à clous
- 4.71 Feutre en bande
- 4.72 PE-Bandes d'étanchéité / Bandes d'étanchéité
- 4.81 Matériau d'isolation selon le système
- 6.17 Joint suédois
- 6.18 Bande isolante
- 6.19 Crépi de fond



Quelques exemples de bonne pratique

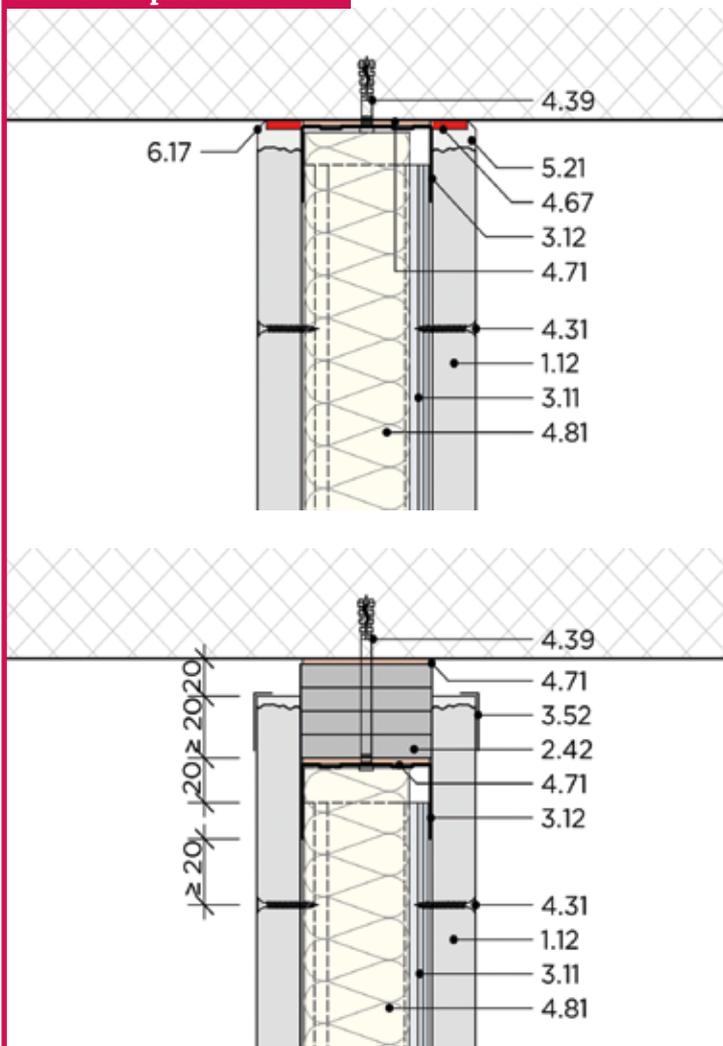
Les raccords

Tous les raccords sols, murs et plafonds qui touchent les autres parties de construction ont une bande de feutrine autocollante ou un mastic pour filière qui améliore l'acoustique. Attention, le mastic ne fonctionne pas en cas de contrainte feu. Il peut avoir une petite différence entre les produits proposés par les fabricants de systèmes,

mais dans tous les cas il est préférable voir plus prudent de prendre tous les composants chez le même fournisseur pour des questions de garantie en cas de non-conformité suite à un dégât causé par le feu ou à un test de la performance acoustique.

Pour les raccords au plafond sous la dalle, il est important de laisser 10 mm au min. entre la tête des profilés CW ou UA et le UW afin de permettre à la flèche de dalle de travailler.

Raccord au plafond



- 1.12 Carreau de plâtre massif 25/40 mm
- 2.42 Bloc de plâtre avec 4 bandes
- 3.11 C-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.12 U-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.52 Baguettes de finition
- 4.31 Fixation selon le système
- 4.39 Tampons à clous
- 4.67 Alba PE-Bandes d'étanchéité
- 4.71 Feutre en bande
- 4.81 Matériau d'isolation selon le système
- 5.21 Colles selon le système
- 6.17 Joint suédois

Raccords coulissants

Un raccord coulissant s'impose si la flèche de dalle est supérieure à 10 mm :

Il y a deux points très importants à ne pas manquer lors de la réalisation de ce raccord :

- Laisser le même vide entre le profilé CW et le profilé UW qu'entre le bord de la plaque de plâtre cartonnée et le dessous de dalle.
- Afin que le bloc de plâtre soit étanche à l'air avec les parements sur les parties latérales, il est nécessaire de poser un mastic à élasticité permanente entre les plaques et le bloc de plâtre, ceci sur les deux côtés du raccord afin de garantir l'étanchéité pour le phonique.

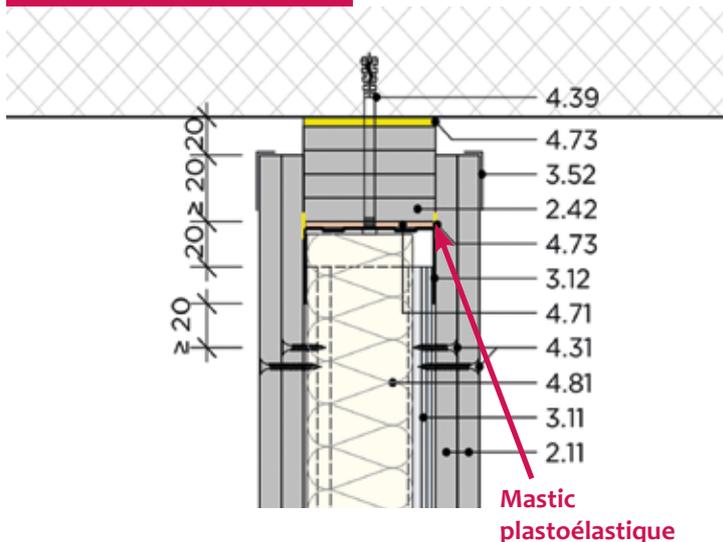
Baie de porte

Le fait de créer une ouverture dans une cloison diffère selon plusieurs points importants :

- La hauteur de la cloison
- Les dimensions du vide de passage (largeur, hauteur).

Une fois la dimension connue, il faut déterminer le type de porte battante qui sera posé. En effet, par usage sur chantier, il se pose souvent des profilés CW avec un carrelet à l'intérieur de celui-ci. Cependant, le poids d'une porte battante peut varier par dizaines de kg pour une porte de mêmes dimensions. Une

Raccord coulissant



- 2.11 Parement selon le système
- 2.42 Bloc de plâtre avec 4 bandes
- 3.11 C-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.12 U-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.52 Baguettes de finition
- 4.31 Fixation selon le système
- 4.39 Tampons à clous
- 4.71 Feutre en bande
- 4.73 Mastic plastoélastique
- 4.81 Matériau d'isolation selon le système

porte entre chambres pèse env. 25 kg, la même porte avec une résistance coupe-feu EI30 peut peser 80Kg. Le carrelet n'apporte rien à la statique, mais il est utile surtout pour la pose du cadre par le menuisier. Pour se rappeler des charges admissibles, il y a un moyen mémo technique très simple, la largeur du profile UA est égale au poids admissible.

Le type de plaque de plâtre apporte aussi un changement sur la statique, certaines plaques de plâtre, en plus de leur usage principal, sont utilisées comme contreventement d'une construction. Au-delà de ces poids par vantaux, il faut s'adresser au fabricant qui vous proposera un autre type de profilés pour des charges spécialement lourdes.

Si tous ces points sont pris en compte, il n'y aura pas de risque de fissure sur le passage de la porte, comme on le voit malheureusement trop souvent.

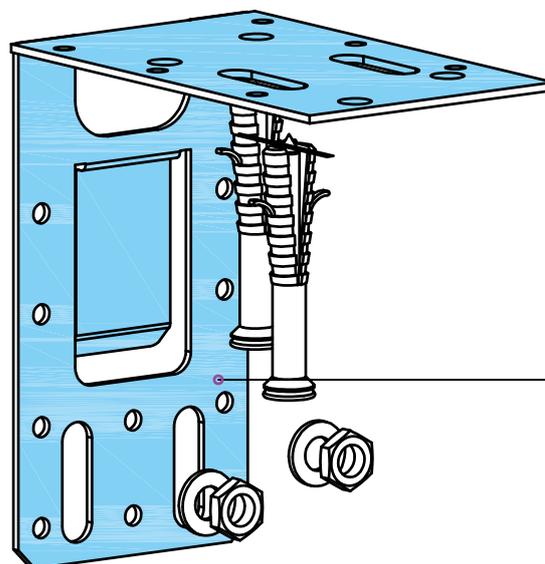
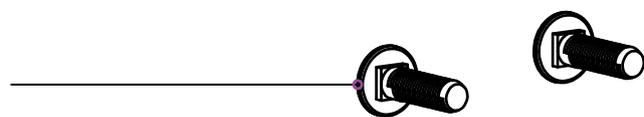
Les profilés doivent toujours être fixés sur la dalle et au sol par des équerres coulissantes. Ces équerres se posent aussi sur les profilés UA dans les zones sanitaires utilisés comme renfort des châssis WC.

Le type de plaque de plâtre apporte aussi un changement sur la statique, certaines plaques de plâtre, en plus de leur usage principal, sont utilisées comme contreventement d'une construction.



- 3.9 Equerre de fixation
- 4.0 Vis d'assemblage

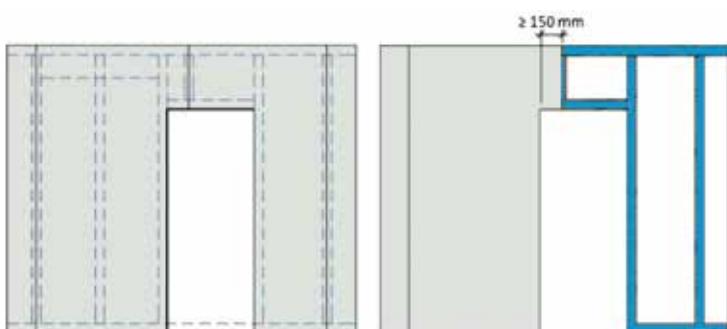
4.0



3.9

Poids maximum des vantaux de portes

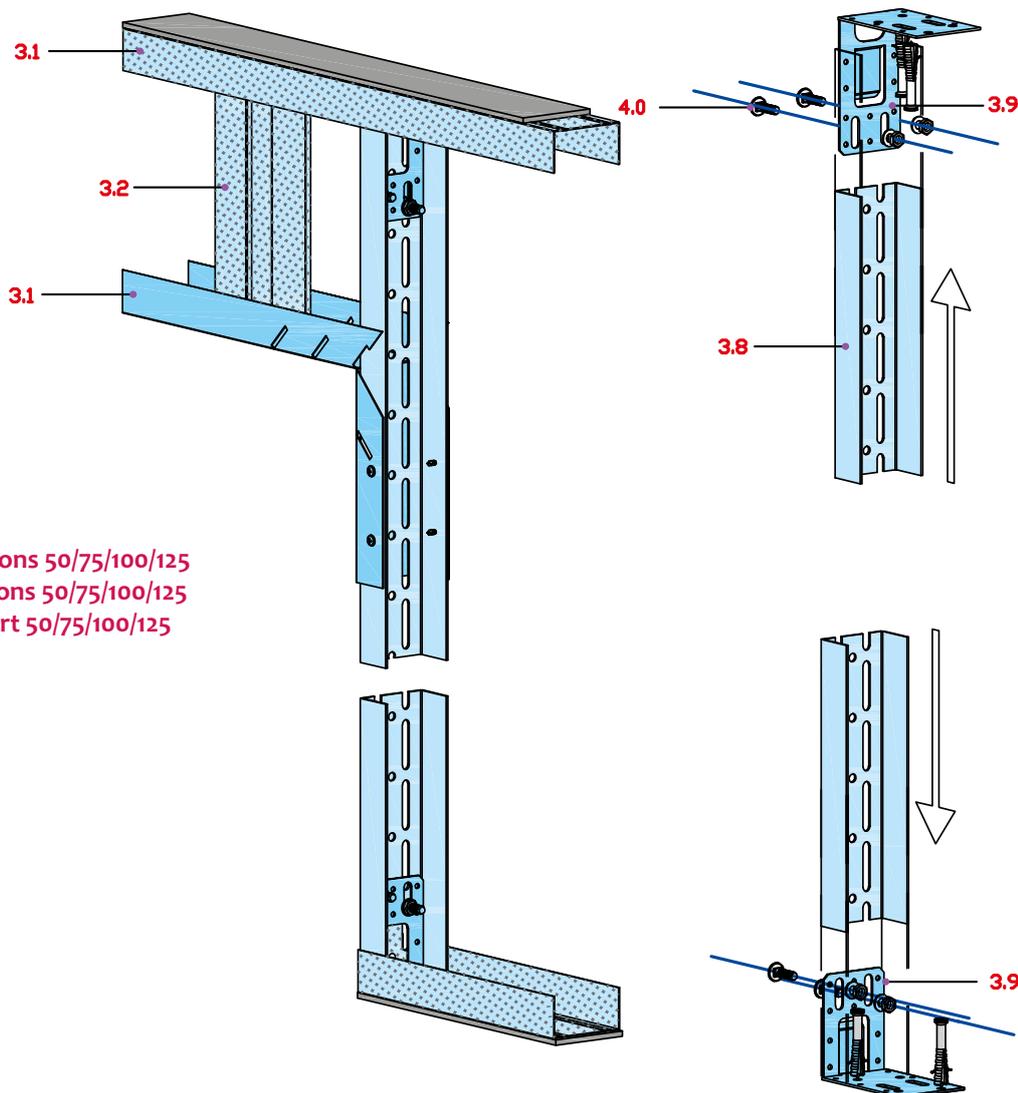
Largeur vantail de porte	Variante CV profilés CW	Variante UA				
		UA 50	UA 75	UA 100	UA 125	UA 150
≤ 900 mm	≤ 25 kg	≤ 50 kg	≤ 75 kg	≤ 100 kg	≤ 125 kg	≤ 150 kg
≤ 1000 mm	–	≤ 50 kg	≤ 75 kg	≤ 100 kg	≤ 125 kg	≤ 150 kg
≤ 1200 mm	–	≤ 40 kg	≤ 60 kg	≤ 80 kg	≤ 100 kg	≤ 120 kg
≤ 1500 mm	–	≤ 35 kg	≤ 50 kg	≤ 65 kg	≤ 80 kg	≤ 95 kg



Avec les profilés

Important! Les parements doivent être croisés au minimum de 150 mm. Sur les chantiers, dans la majorité des cas, les poseurs ne croisent pas

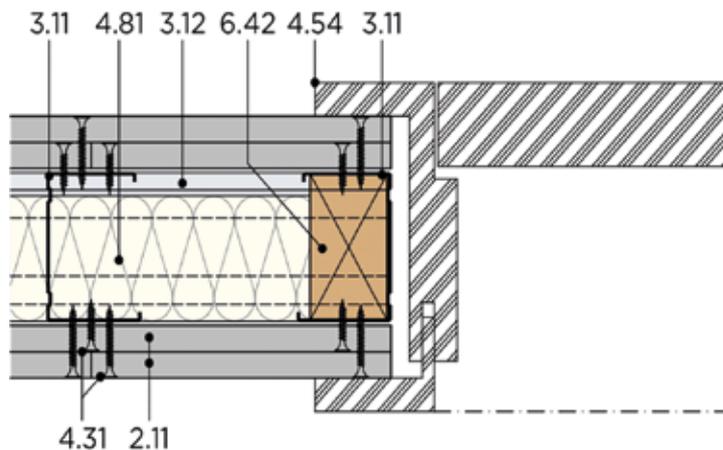
les 2 ou 4 plaques de 15 cm, ils montent sur les côtés et bouchent le dessus en deuxième couche. Ce qui pose des problèmes de fissuration. C'est aussi le cas pour les fenêtres.



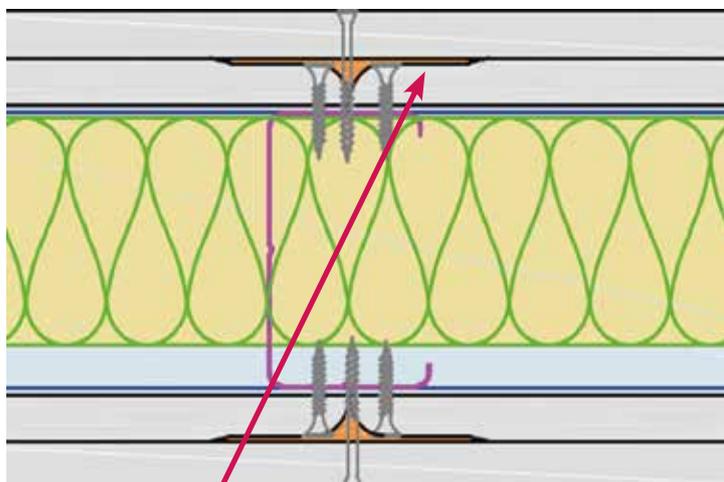
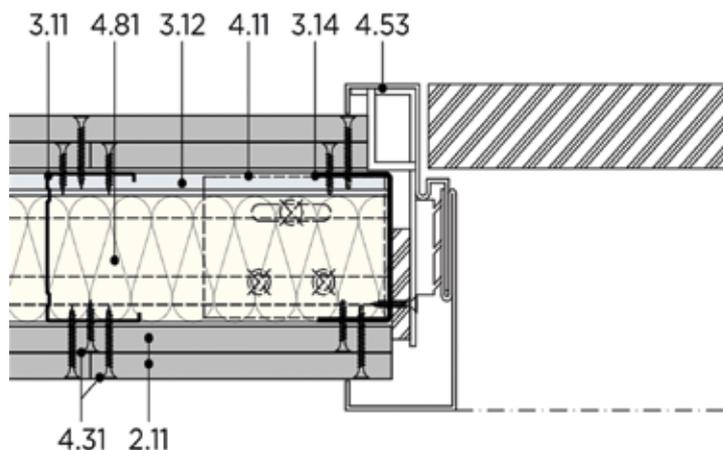
- 3.1 U-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.2 C-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.8 UA-Profilés de renfort 50/75/100/125
- 3.9 Equerres de fixation
- 4.0 Vis d'assemblage

- 2.11 Parement selon le système
- 3.11 C-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.12 U-Profilés pour cloisons 50/75/100/125
- 3.14 U-Profilés de renfort 50/75/100/125
- 4.11 UA Équerres de raccord 50/75/100/125
- 4.31 Fixation selon le système
- 4.54 Huisserie en bois
- 4.53 Huisserie en deux parties
- 4.81 Matériau d'isolation selon le système
- 6.42 Latte en bois

Profil CW avec tasseau



Profil UA renforcé avec équerre



Toujours remplir de masse à jointoyer

Les joints

En pratique sur nos chantiers les joints sur les systèmes à plusieurs parements (non visible) ne sont pas toujours exécutés. Le remplissage des joints avec une masse adéquate est obligatoire. Il sert à garantir les propriétés de protection feu et d'isolation phonique, ainsi que les qualités statiques du système.

La suite au prochain épisode.

Commission Plâtre
Ortensio Vaccaro



LE MOULAGE ARCHÉOLOGIQUE

De tout temps, les archéologues ont eu le désir de garder une trace conforme de leurs découvertes. L'une des premières applications du moulage en archéologie a été réalisée dans les années 1860 par le conservateur du site archéologique de Pompei, Giuseppe Fiorelli. Il eut l'idée de couler du plâtre dans les cavités laissées par les corps recouverts de cendre, afin d'en récupérer l'empreinte. Depuis lors, le moulage est devenu partie intégrante de la recherche archéologique et de nos jours permet tout particulièrement :

- la reproduction de pièces archéologiques remarquables (souvent dispersées à travers le monde), offrant la possibilité d'effectuer des études comparatives, des recherches simultanées et la reconstitution d'exemplaires incomplets;
- la sauvegarde et la conservation de pièces ou monuments menacés de disparition;
- la réalisation d'éléments muséographiques ou pédagogiques.

C'est grâce à ce processus long et technique que l'on peut maintenant admirer des reproductions de roches gravées de grande dimension dans les musées.

Pierre-Joseph Filippini
(Source : internet)

Inspiré par la nature.

Nous évoluons.

Pour nous rapprocher de vous, rapidement, de façon compétente et personnelle. Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre nouveau point de vente du canton de Vaud.

Bosshard + Co. AG
Rue des Artisans 6
1026 Echandens
☎ +41 (0)21 545 99 18
✉ echandens@bosshard-farben.ch



La FREPP organise



PLÂTRERIE ET PEINTURE

Championnats ROMANDS

La FREPP met sur pied les Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture en 2020 qui donneront aux meilleurs d'entre vous la possibilité de participer aux SwissSkills de la même année à Berne et pourquoi pas aux WorldSkills Shanghai 2021.



Je m'intéresse à participer aux Championnats romands et souhaite connaître les conditions d'admission.

Plâtrier

Peintre

Nom :

Prénom :

Date de naissance

Adresse complète :

Canton :

e-mail :

N° mobile :

Entreprise

Bulletin d'inscription à retourner à la FREPP, Championnats romands, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par e-mail à xavier.sailen@frepp.ch ou par fax au 027 322 24 84.

PROtablettes

- › Tablettes de fenêtres
- › Soubassements alu
- › Grilles caillebotis
- › Boîtes aux lettres
- › Plans de cuisine
- › Serrurerie normalisée

NOUVEAU! Lambrequins de stores **PROtab**

La Guérite 21-1541 Sévaz
www.protablettes.ch

*« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
non pas par la force mais par la persévérance ».*

H. Jackson Brown

Gessler

160 ans/d'imprimerie

IMPRIMERIE GESSLER SA - MANUFACTURE DES ILES - ROUTE DES ILES 32 - 1950 SION
TEL. 027 327 72 33 - info@gesslersa.ch - www.gesslersa.ch



Paroi miroir : Papier peint panoramique Wall & Déco. Ce papier a été conçu sur mesure pour coller aux dimensions et aux teintes du nouvel espace.

Elu « Peintre de l'année 2019 »

L'entreprise NUANCE - Couleur et Habitat Sàrl, basée à Sion, a décroché le prix « Peintre de l'année 2019 » en Allemagne, vendredi 23 novembre dernier. C'est la deuxième fois que ces artisans réussissent l'exploit de convaincre ce jury exigeant. Une belle reconnaissance pour la qualité « made in Valais ».

Le prestigieux magazine de peinture «MAPPE» distingue chaque année des innovations remarquables et de nouvelles techniques du design, capables d'inspirer l'ensemble de la branche. Ce vendredi 23 novembre 2018, il a départagé 70 candidatures en provenance d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, et a décerné cinq prix. Dans la catégorie « Concept de couleurs et de décoration pour espaces publics/commerciaux », il a récompensé le travail réalisé par l'entreprise valaisanne NUANCE - Couleur et Habitat Sàrl pour la rénovation du salon de coiffure « Les Mots d'elle » à Conthey. Le jury a été séduit par l'originalité du concept et par la maîtrise d'une large palette de

techniques de revêtements muraux. « Ce prix est une belle surprise, nous ne nous y attendions pas, d'autant plus que les finalistes ont présenté des projets d'une qualité impressionnante. Nous sommes très fiers de porter les compétences de l'artisanat valaisan hors de nos frontières », commentent Stéphanie et Alain Joris, les fondateurs et directeurs de l'entreprise sédunoise. NUANCE - Couleur et Habitat Sàrl avait déjà décroché la palme en 2014 pour la rénovation de l'Auberge de l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

Jeu de revêtements et de matières pour un univers de mode actuelle

Le projet lauréat est une démonstration très complète des compétences de l'entreprise valaisanne. Le relooking du salon de coiffure a permis de créer une ambiance cosy, avec du caractè-

L'idée était de retranscrire l'univers de la mode dans le choix des matières et des revêtements. On a ainsi privilégié l'acier brut de style industriel et le bois de chêne épais.

re : une force enveloppante et masculine, adoucie par des effets nacrés pour la touche glamour. L'idée était de retranscrire l'univers de la mode dans le choix des matières et des revêtements. On a ainsi privilégié l'acier brut de style industriel et le bois de chêne épais. Sur les murs, des enduits minéraux et un papier peint conçu sur mesure apportent un jeu d'ombre et de lumière : camaïeu de gris cosy, dans des nuances allant du clair au très sombre.

« Les murs ont un visage »

NUANCE-Couleur et Habitat Sàrl est une entreprise artisanale dans le domaine de la peinture en bâtiment. Située à Sion, elle est spécialisée dans les revêtements muraux décoratifs. Avec le slogan « Les murs ont un visage », Alain et Stéphanie Joris prêtent une attention particulière aux ambiances intérieures, jouant sur les textures, les couleurs et les techniques les plus actuelles. Fondée en 2003, leur entreprise compte une dizaine de collaborateurs.

FREPP

(Source : communiqué de presse)



Remise de prix à Munich au Lenbach Palais le 23 novembre 2018

CAMPAGNE



N'HÉSITEZ PLUS ET COMMANDEZ

BÂCHE ○ 250 x 150 cm ○ 180 x 100 cm

Qualité PVC 550 g/m² - Œillet tous les 50 cm

Je désire commander bâche(s)

- Mon logo se trouve à la FREPP.
- Je vous envoie mon logo vectoriel par e-mail.
- Je ne dispose pas de logo, merci de me contacter.

LOGO «PAPIER À LETTRES»

- Je désire recevoir le logo à insérer sur mon papier à lettres.

AUTOCOLLANTS

- Je désire recevoir une boîte de 500 autocollants.

SACHET DE SUCRE 7,5 x 4,5 cm

- Je suis intéressé, merci de me contacter.

T-SHIRT «B&C» Exact 100 % coton **POLO** «Russel» 100 % coton

Logo FREPP dans le dos et celui de votre association cantonale sur la manche gauche en sérigraphie

BRODÉ IMPRIMÉ **T-SHIRT** Fr. 10.-/l'unité + SUPPLÉMENT pour votre logo sur le cœur en:
 1 couleur + Fr. 10.-/l'unité de 20 à 50 pces
 + Fr. 7.-/l'unité de 51 à 120 pces
 + Fr. 5.-/l'unité dès 121 pces
 Chaque couleur supplémentaire = Fr. 1.- par pièce

Frais techniques
chablon et film inclus
COMMANDE DE
20 T-SHIRTS AU MINIMUM

POLO Fr. 15.-/l'unité + SUPPLÉMENT pour votre logo sur le cœur:
 + Fr. 8.-/l'unité 20 pièces minimum

..... T-shirt Polo	S	<input type="radio"/> avec mon logo	<input type="radio"/> sans mon logo
..... T-shirt Polo	M	<input type="radio"/> avec mon logo	<input type="radio"/> sans mon logo
..... T-shirt Polo	L	<input type="radio"/> avec mon logo	<input type="radio"/> sans mon logo
..... T-shirt Polo	XL	<input type="radio"/> avec mon logo	<input type="radio"/> sans mon logo
..... T-shirt Polo	XXL	<input type="radio"/> avec mon logo	<input type="radio"/> sans mon logo

Entreprise _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

N° postal _____

Lieu _____

Tél. _____

e-mail _____

Date _____

Signature _____

Bulletin à retourner à FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion ou commandes@frepp.ch

ROMANDE

DÉLAI DE COMMANDE : 29 MARS 2019
Livraison : mai 2019

ICI VOTRE LOGO



FREPP

fédération suisse romande
 des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

Bâche 250 x 150 cm, qualité PVC 550 g/m²	Fr. 139.00
Bâche 180 x 100 cm, qualité PVC 550 g/m²	Fr. 69.00
Polo «Russel» 100 % coton	dès Fr. 15.00
T-shirt «B&C» Exact 100 % coton	dès Fr. 10.00

Boîte de 500 autocollants ovales **C'est gratuit!**
Autocollants «Membre» 285x150 mm **C'est gratuit!**



entrepreneurs!
 fédération vaudoise



2019 Nouveauté

Airless Connecté ?

Testez par vous-même !

Toutes les informations sur votre smartphone !



>> Localiser le lieu de travail de l'appareil
 >> Evaluer la productivité
 >> Gestion des travaux
 >> Gestion des consommations
 >> Prévenir les maintenances

BLUE-LINK

dimatec La pulvérisation des pros !

1219 Aire- Genève Tél. 022 796 44 44
www.dimatec.ch Fax 022 796 66 30



Promotion de printemps



Echelle spécialement adaptée pour les escaliers, avec les 4 pieds réglables individuellement, 2 pieds réglables sur 1 m et 2 sur 45 cm

Code	Echelons	Hauteur	Largeur haut/bas	Ecartement	Poids	Prix HT	Promo HT
531235	2 x 5	1,47 m	34 cm / 51 cm	95 cm	12 kg	Fr. 536.--	Fr. 429.--
531236	2 x 6	1,75 m	34 cm / 55 cm	115 cm	13 kg	Fr. 560.--	Fr. 449.--
531237	2 x 7	2,05 m	34 cm / 57 cm	125 cm	14 kg	Fr. 605.--	Fr. 489.--
531238	2 x 8	2,35 m	34 cm / 60 cm	145 cm	15 kg	Fr. 662.--	Fr. 529.--

Frais de livraison, TVA non compris, paiement à la commande ou lors de l'enlèvement
Promotion valable pour toutes commandes passées et facturées en mars et avril 2019

ACCÈS & ÉLÉVATIQUE SA – Ch. Mont-de-Faux 2 – CP 129 – 1023 Crissier
Tél. 021 711 77 77 – Fax 021 711 77 78 – E-mail: info@elevatique.ch – www.elevatique.ch



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Notre offre

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.– (hors taxes)

**Cet emplacement
vous intéresse ?**

Contactez-nous au

027 322 52 66

ou par e-mail

xavier.sailen@frepp.ch

Résultats 2019

Année après année la collecte des déchets spéciaux est un véritable succès. Et 2019 ne fait pas exception, car les entreprises de plâtrerie-peinture romandes ont été nombreuses à amener leurs déchets de peinture dans les six points de collecte proposés.

Quatorze ans après la première collecte organisée par la FREPP, on peut constater que cette action est bel et bien entrée dans les mœurs des entreprises du secteur, et même au-delà puisque plusieurs entreprises de menuiserie en profitent également chaque année. Si 2017 a explosé tous les records de ces dernières années (voir graphique ci-dessous) avec plus de 100

tonnes de déchets récoltés, 2019 égale les années 2010 et 2016 avec 63 870 kg de peinture sans solvant et 13 375 kg de peinture avec solvant. Cette année, 96 entreprises ont participé à la collecte.

Les Vrais Pros sont soucieux de l'environnement

En participant à la collecte, les Vrais Pros éliminent leurs déchets de peinture de manière appropriée. Enfin, cette année à nouveau, toutes les entreprises membres ayant participé à la collecte recevront l'attestation ci-dessus. Elle pourra ainsi être jointe aux différentes offres et soumissions.

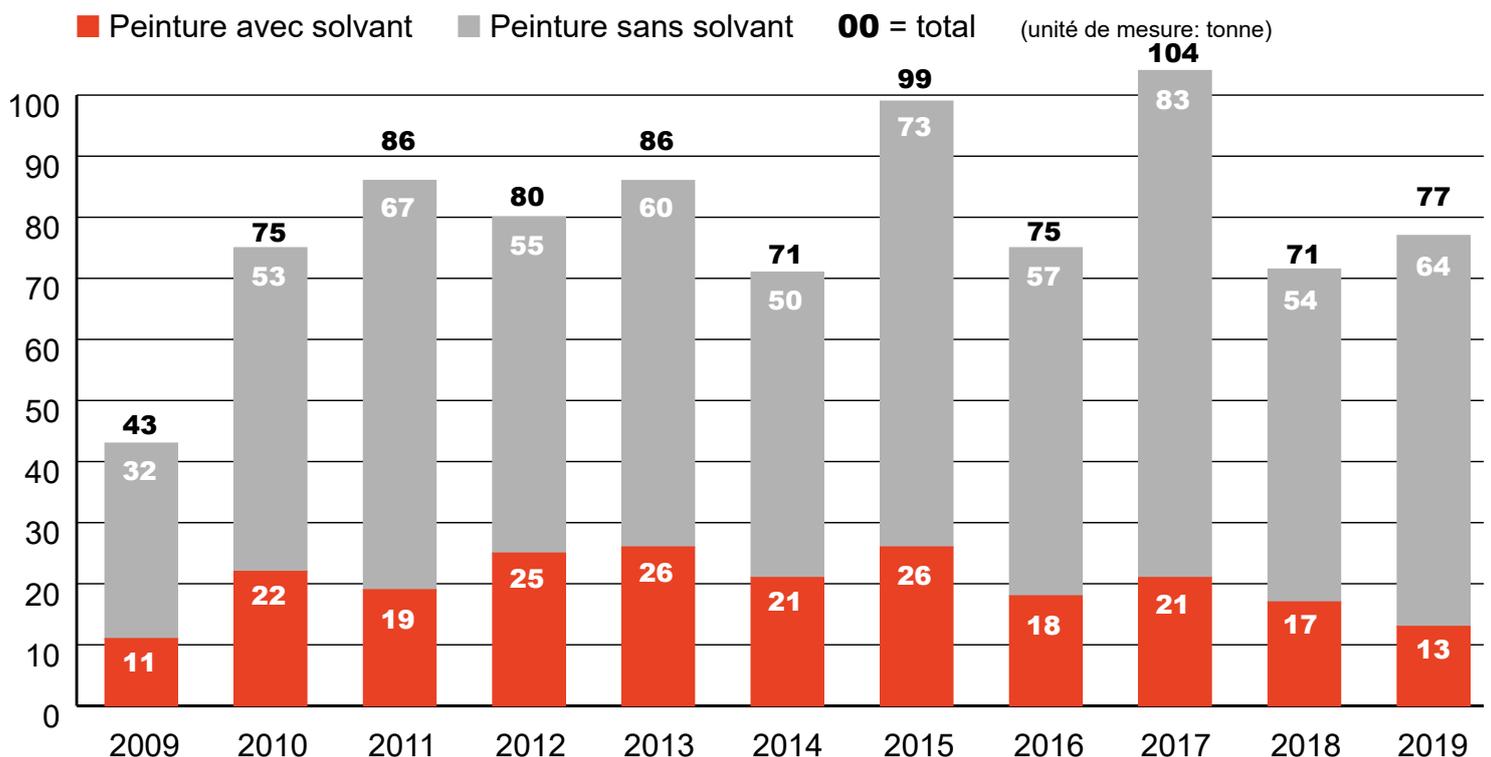


Rendez-vous en 2020 pour la prochaine collecte des déchets spéciaux. Toutes les informations utiles se trouveront dans l'édition de fin d'année du FREPP Info.

FREPP

2019
 Peinture sans solvant
 63 870 kg (83 %)
 Peinture avec solvant
 13 375 kg (17 %)
 Total : 77 245 kg

2018
 Peinture sans solvant
 54 603 kg (76 %)
 Peinture avec solvant
 17 126 kg (24 %)
 Total : 71 729 kg



Ponts d'adhérence : une promesse de qualité, avec système

Les spécialistes de Fixit sont toujours à l'écoute de vos préoccupations et mettent volontiers leur savoir et leur expérience professionnels à votre disposition.

Dans la réalisation de grands projets, le béton est de plus en plus souvent utilisé, également pour les murs et plafonds. Pourtant, l'aspect du «béton brut» ne remporte pas toujours l'unanimité, car, pour bien des personnes, les surfaces de béton nues semblent froides. La réponse esthétique à ce problème : enduire. Mais avec système !

Le béton n'est pratiquement pas absorbant. Appliquer une couche d'enduit directement

sur le béton serait tout sauf professionnel — souligne également la fiche technique «Couches d'adhérence» de l'ASEPP. Une couche intermédiaire, dite pont d'adhérence, doit donc être appliquée entre le béton et l'enduit. Il est préférable que les ponts d'adhérence et les couches d'enduit de finition soient adaptés les uns aux autres, comme c'est le cas pour les produits Fixit. Les ponts d'adhérence Fixit se marient de manière optimale aux enduits Fixit. Cette harmonie n'est pas un hasard, mais bien le fruit d'une recherche consciencieuse en laboratoire et dans la pratique que l'entreprise suisse réalise pour chacun de ses produits.

Fondamentalement, au moment de choisir un pont d'adhérence, l'applicateur ou le planificateur doit tenir compte des critères suivants :

Support : béton ? Un autre support non absorbant, tel que le verre ou la céramique ? Domaine

(intérieur/extérieur/humide) ? Charge due à la couche suivante (épaisseur de couche, résistance à la traction/compression, carrelage) ? Compatibilité avec le matériau de la couche suivante (plâtre, ciment, chaux-ciment, etc.) ? Trois différents ponts d'adhérence répondent aux combinaisons de questions pertinentes. Le favori des applicateurs, Fixit 341 Combi Pont d'adhérence quartz R+S est un mélange prêt à l'emploi, applicable rapidement et en toute sécurité — au rouleau, au pinceau ou au pistolet. Il est approprié aux supports en béton et à tous les types d'enduits jusqu'à une classe de solidité de $\leq 5N/mm^2$. Affichant des propriétés similaires, Fixit 343 Pont d'adhérence quartz universel, particulièrement économique, est gâché sur site. Il garantit des performances élevées avec un minimum d'effort et offre une forte adhérence mécanique pour la couche suivante, de sorte qu'il peut être recouvert



d'enduits appropriés, voire de carreaux >1600 cm².

Fixit 346 Pont d'adhérence quartz spécial 2K est capable de résoudre les casse-têtes les plus énigmatiques. Pont d'adhérence à deux composants, il maîtrise presque tous les supports, non seulement le béton, mais également le verre, la céramique et les métaux. Il répond aux exigences les plus élevées que les enduits de fond et les couches suivants peuvent imposer. Fixit 341 et 346 remplissent les critères de test de la classification A+ et Fixit 343 est certifié eco-bau - un bon climat ambiant ainsi que d'excellentes propriétés écologiques sont donc garantis. Le conseil sur tous les aspects du produit ain-

si que l'utilisation prévue de la surface à enduire revêtent une importance tout aussi significative que les propriétés du pont d'adhérence et de l'enduit de finition. Pour obtenir un résultat parfait et durable, d'innombrables influences doivent être prises en compte lors de chaque application. Les spécialistes de Fixit sont toujours à l'écoute de vos préoccupations et mettent volontiers leur savoir et leur expérience professionnelle à votre disposition.

Une activité frénétique règne souvent sur les chantiers. Les applicateurs ne souhaitent certainement pas rencontrer des problèmes dus à une mauvaise sélection des couches d'adhérence et faire ainsi face à des re-

tards ou des défauts de qualité. En optant pour les ponts d'adhérence Fixit — les ponts d'adhérence avec système — vous aurez toujours la conscience tranquille.

Fixit SA



PUB

FIXIT
Schweiz. Suisse. Svizzera.

La suite logique:

Béton – Pont d'adhérence Fixit – Enduit Fixit. Tout aussi logique: la certitude que tout fonctionne et pour longtemps. Parce que seul un système complet est logique.

Profitez de notre action jusqu'au 31 mai 2019 : à l'achat d'une palette de ponts d'adhérence Fixit, nous vous offrons 150 francs à valoir sur l'enduit Fixit approprié.

Un cadeau de
CHF 150
Comment? Ici:
www.fixit.ch

**NOTRE LOGIQUE REPOSE
SUR UN SYSTÈME.
COUCHE PAR COUCHE.**

Fixit SA
Rte. du Grand St. Bernard
1880 Bex
Tel. 024 463 05 45
Fax 024 463 05 46
info@fixit.ch



NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



Rigips

SAINT-GOBAIN

FIDRIT®

HGC

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

ISOVER
SAINT-GOBAIN



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Examen de diplôme fédéral de «Maître peintre»

SESSION 3

Participant(e)

Politesse: M^{me} M^{lle} M.

N° AVS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____

Localité: _____

Canton: _____

Pays: _____

Tél.: _____

e-mail: _____

Etat civil: Célibataire Marié Divorcé

Date de naissance: jour _____

mois _____

année _____

Nationalité: _____

ORIGINE - Commune: _____

Canton / Pays: _____

Banque / Poste: _____

IBAN: _____

Activité professionnelle

Profession actuelle: _____

Taux d'activité: _____

CFC de: _____

Année: _____

Canton: _____

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: _____

Année: _____

Année: _____

Année: _____

Année: _____

Employeur

Raison sociale: _____

Rue: _____

Case postale: _____

NPA: _____

Localité: _____

Canton: _____

Tél.: _____

VEUILLEZ JOINDRE, À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION, UNE COPIE DE:

- votre pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité)
- vos certificats fédéraux de capacité (CFC)
- vos certificats des modules requis (voir 3.31.e, 3.32 et 6.41 du règlement et directives)
- vos attestations de travail justifiant les activités professionnelles (voir 3.31 du règlement et directives)

Lieu et date: _____

Signature: _____

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus.
Vos documents d'inscription restent en possession de la FREPP.)

Retournez ces documents pour le 18 mars 2019 à:

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

xavier.saillen@frepp.ch - T 027 322 52 66 - F 027 322 24 84

Protection de la maternité

QUEL DEVOIR À L'ENTREPRISE?

Etablir une analyse des risques effectuée par une personne compétente.

- ✓ Informer la collaboratrice des risques identifiés.
- ✓ Prendre les mesures de protection adéquates.
- ✓ Demander à la collaboratrice de remplir la liste de contrôle pour en discuter avec son médecin afin qu'il juge sa capacité de travail.
- ✓ Si l'analyse des risques démontre qu'un poste de travail est dangereux et pénible, il y a lieu de rechercher un poste équivalent, mais ne représentant aucun risque pour la femme enceinte ou allaitante.

L'analyse des risques effectuée dans le cadre de la Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail est à disposition de ses membres.

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - Fax 027 322 24 84 - www.frepp.ch - info@frepp.ch

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - www.gpg.ch - gpg@fer-ge.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Examen de brevet fédéral de « Contremaître peintre, responsable d'exploitation »

SESSION 4

Participant(e)

Politesse: M^{me} M^{lle} M.

N° AVS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____

Localité: _____

Canton: _____

Pays: _____

Tél.: _____

e-mail: _____

Etat civil: Célibataire Marié Divorcé

Date de naissance: jour _____

mois _____

année _____

Nationalité: _____

ORIGINE - Commune: _____

Canton / Pays: _____

Banque / Poste: _____

IBAN: _____

Activité professionnelle

Profession actuelle: _____

Taux d'activité: _____

CFC de: _____

Année: _____

Canton: _____

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: _____

Année: _____

Année: _____

Année: _____

Année: _____

Employeur

Raison sociale: _____

Rue: _____

Case postale: _____

NPA: _____

Localité: _____

Canton: _____

Tél.: _____

VEUILLEZ JOINDRE, À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION, UNE COPIE DE:

- votre pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité)
- vos certificats fédéraux de capacité (CFC)
- vos certificats des modules requis (voir 3.31.e, 3.32 et 6.41 du règlement et directives)
- vos attestations de travail justifiant les activités professionnelles (voir 3.31 du règlement et directives)

Lieu et date.: _____

Signature: _____

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus.
Vos documents d'inscription restent en possession de la FREPP.)

Retournez ces documents pour le 18 mars 2019 à:

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

xavier.saillen@frepp.ch - T 027 322 52 66 - F 027 322 24 84



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.



*Compétence experte pour une
façade d'exception.*

La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture félicite les nouveaux contremaîtres plâtriers constructeurs à sec

Luis Paulo De Sousa, Cointrin (GE) Belloni SA, Carouge
 Laurent Geretti, Method (VD) Massard et Fils SA, Agiez
 Otwin Jossen, Naters (VS) Farbe + Gips Jossen/Walden, Brig



Formation professionnelle supérieure PEINTRE Concours d'entrée: Chef de chantier

La FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture – ouvre une huitième session de chef de chantier peintre, en automne 2019. Un concours d'entrée sera mis sur pied d'ici la fin du printemps 2019 afin de sélectionner les 24 meilleurs(-es) candidats(-es). Si vous êtes intéressé(-e), envoyez-nous le bulletin d'inscription ci-dessous dûment rempli.

Nom :

Prénom :

Adresse complète:

e-mail :

N° mobile :

Bulletin d'inscription à retourner à la FREPP, Service de la formation, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par e-mail à xavier.sailen@frepp.ch ou par fax au 027 322 24 84.

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



VERNIS CLAESENS SA
Route du Silo 6, 1020 Renens
www.claessens.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.ch



FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



«Alle Werkzeuge für Malprofis»
«L'outillage complet des peintres pros»

ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



vernis et peintures

DOLD AG
www.dold.ch

GREUTOL

GREUTOL SA
www.greutol.ch



PEKA
www.peka.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

SAX-FARBEN AG
www.sax.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

LANIT SA
www.lanit.ch



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficace et orientée sur le but. La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement!**

www.groupe-de-sponsors.ch

StoPrim GT: couche de fond à base de silicate acrylique anti-gouttes pour intérieur à appliquer au rouleau

Le plaisir d'apprêter murs et plafonds

Chaque couche de peinture ne peut être aussi parfaite que sa couche de fond. Une maxime qui se vérifie encore et toujours en pratique.

D'ordinaire, les couches de fond pour plafonds et murs sont aussi fluides que de l'eau.

Leur haute propension à la projection au moment de leur application peut rapidement décourager l'aplicateur. Un problème désormais résolu! Appliquer une couche de fond peut maintenant être un plaisir avec StoPrim GT.

La couche de fond au silicate acrylique avec technologie gel permet de travailler sans craindre les gouttes grâce à sa structure spéciale en gel. Ainsi, StoPrim GT peut être appliquée au rouleau sur murs et plafonds à une vitesse maximale, pratiquement sans éclaboussures.

La couche de fond peut être utilisée sur des supports hydrauliques et organiques pour des revêtements ultérieurs de dispersion, de résine de silicone ou d'organo-silicate «Un pour tous» – une solution polyvalente qui minimise les risques et les coûts du stockage.

Chaque couche de peinture ne peut être aussi parfaite que sa couche de fond. Une maxime qui se vérifie encore et toujours en pratique. Qu'il s'agisse de plaques de plâtre, de surfaces d'enduit blanc, en béton ou en chaux – si de fines particules de poussière sont projetées vers l'avant et l'arrière par le rouleau, même le meilleur artisan avec une peinture d'inté-

rieur de haute qualité ne peut fournir de bons résultats. Ces supports doivent être enduits au préalable par une couche de fond. Celle-ci doit solidifier de manière optimale le support et réduire uniformément son pouvoir absorbant afin que le revêtement adhère de manière optimale et que le résultat offre un rendu visuel agréable. Ceci s'applique à l'ensemble de la structure du mur, qu'il s'agisse d'une dispersion, d'une résine silicone ou d'une couche de finition en silicate. Dans ce cas, les chercheurs Sto ont mis au point la couche de fond StoPrim GT en acrylate silicate, qui présente des propriétés de mise en œuvre idéales.



Grande gagnante au test de liage au sable: par rapport à une couche de fond conventionnelle, la faible quantité de StoPrim GT a lié beaucoup plus de matériau après 24 heures, qui est complètement durci à l'intérieur.

L'essai de liage au sable

Le nouveau matériau prêt à l'emploi dans son seau lie le support jusqu'à trois fois plus solidement que les couches de fond standard. Un test simple le prouve: deux grammes d'une primaire standard ou deux grammes de StoPrim GT sont ajoutées à deux gobelets remplis de sable. Après 24 heures, une fois le sable lié, les deux couches de fond sont pesées. Dans le gobelet rempli du ma-



StoPrim GT – Couche de fond d'aujourd'hui et d'hier. Rien ne goutte! StoPrim GT peut être facilement appliquée au rouleau grâce à sa texture gel, même au-dessus de la tête de l'applicateur.

tériau standard, la matière pèse 1,98 gramme et est en son cœur encore sableuse. Dans le gobelet rempli de StoPrim GT, la matière pèse 6,96 grammes et est complètement solidifiée. La capacité de lier une grande quantité de sable et de le solidifier se retrouve aussi dans la couche de fond gel sur les surfaces murales et de plafond: elle lie le sable et les poussières et assure que la peinture intérieure appliquée à l'étape suivante ne soit pas absorbée par le support. Elle prolonge aussi le temps de séchage de la couche suivante, ce qui permet d'obtenir un résultat de revêtement sans stries.

L'outil qu'il faut: le Sto-FineCoat Rouleau

StoPrim GT est transparent et anti-gouttes. Grâce à sa texture gel, la couche de fond peut être

projetée et appliquée au rouleau — même au-dessus de la tête de l'applicateur. Le Sto-Fine-Coat Rouleau est l'outil idéal pour cela, car il collecte la matière entre les interstices de son fil sans fin et la libère progressivement au fur et à mesure qu'il roule. Cela permet de réduire encore le risque de formation de stries et de gouttes.

StoPrim GT est exempte de solvants et de plastifiants, à faibles émissions et contient peu d'agents de conservation. La couche de fond convient à l'utilisation de presque tous les supports de construction courants, ses avantages font donc leurs preuves sur des surfaces combinant différents matériaux de construction. Pour l'artisan, cela est synonyme d'un travail propre et simple, et pour le client, de surfaces murales et

de plafonds impeccables toutes réalisées avec des produits écologiques. La peinture d'intérieur au silicate très mate StoColor Sil Comfort, avec des propriétés naturelles anti-moisissure, convient par exemple comme couche de finition. Elle répond de manière optimale aux souhaits actuels de nombreux maîtres d'ouvrage qui désirent des surfaces murales et de plafonds mats et lisses.

Sto SA
Südstrasse 14
8172 Niederglatt
Tél. : 044 851 53 53
Fax: 044 851 53 00
sto.ch@sto.com
www.stoag.ch

StoPrim GT est exempte de solvants et de plastifiants, à faibles émissions et contient peu d'agents de conservation.

Santé et sécurité des employés et bien-être au travail

Quelles sont les obligations et responsabilités de l'employeur ?



LAURE DE COURTEN
Juriste au Bureau des métiers, Sion

L'employeur doit non seulement s'abstenir de toute atteinte à la personnalité du travailleur qui n'est pas justifiée par le contrat de travail, mais il a également un devoir d'aide et d'assistance envers celui-ci.

Autrefois un simple gagnepain, le travail est devenu un lieu où chacun doit trouver sa place et se sentir bien pour être heureux dans sa vie. Ces dernières années, la question du bien-être au travail, de la santé et de la sécurité des employés est devenue centrale dans les entreprises. Chaque accident, chaque maladie associée au travail affecte non seulement les personnes concernées, mais

aussi l'employeur. Quelles sont les obligations et les responsabilités de l'employeur ? Quelles sont les mesures préventives à développer ? Et quelles sont les conséquences d'une négligence du devoir de protection ? Voici quelques questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette rubrique.

I. Obligations de l'employeur

En droit suisse, la protection de la personnalité du travailleur, y compris la protection de la santé du travailleur, est notamment réglementée par le Code des obligations (CO), la loi sur le travail (LTr), la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et la jurisprudence.

L'employeur est globalement responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Il peut déléguer certaines de ces tâches à des travailleurs, nommer un chargé de sécurité au travail et de la protection de la santé. Il reste cependant tenu de veiller à ce que les personnes mandatées disposent de la formation et du perfectionnement appropriés, de leur donner des consignes précises et de définir clairement leurs compétences.

Protection de la personnalité du collaborateur

L'une des obligations essentielles de l'employeur consiste à protéger la personnalité de ses collaborateurs. Il manifeste les égards voulus pour préserver leur santé et veille en particulier à ce qu'ils ne soient pas harcelés sexuellement et qu'ils ne soient pas, le cas échéant, désavantagés en raison de tels actes¹.

L'employeur doit non seulement s'abstenir de toute atteinte à la personnalité du travailleur qui n'est pas justifiée par le contrat de travail, mais il a également un devoir d'aide et d'assistance envers celui-ci. Les collaborateurs sont particulièrement protégés contre le harcèlement sexuel, le harcèlement psychologique et le stress et/ou le surmenage (burn-out).

Prévention des accidents

La LAA impose à l'employeur de prendre toutes les mesures utiles permettant d'éviter la survenance d'accidents au travail. Celui-ci doit alors mettre en place une politique de sécurité au travail et s'assurer que l'ensemble de ses collaborateurs participe à son application effective. Concrètement, l'employeur doit :

- mettre à disposition des équipements de protection individuelle (notamment chaussures de sécurité, lunettes de protection ou vêtements de protection) adaptés et en parfait état d'utilisation. L'employeur est non seulement tenu de les mettre à disposition, mais il doit aussi en supporter les frais.² Cela s'applique également aux apprentis au personnel temporaire et comprend aussi le remplacement des équipements usés ou défectueux;
- édicter des directives concernant l'utilisation des infrastructures de l'entreprise;
- informer et instruire de manière claire et précise les collaborateurs sur les risques liés à l'exercice de leur activité.

Protection des données personnelles

L'employeur n'est autorisé à traiter les données personnelles

¹ Art. 328 al. 1 CO

² Art. 5 et 90 de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA)

du collaborateur que lorsque celles-ci portent sur :

- les aptitudes du travailleur à remplir sa fonction. Il s'agit donc des données relatives au cursus d'études et professionnel, diplômes et certificats de travail, connaissances linguistiques, autorisations d'exercer (professions réglementées) ou encore les allergies à certaines substances;
- celles qui sont nécessaires à l'établissement du contrat de travail, tels l'état civil, la date de naissance, la nationalité, le numéro AVS, le nombre d'enfants à charge, les références bancaires, etc.

II. Responsabilités civile et pénale de l'employeur

Lorsque survient un cas d'atteinte à la personnalité, l'employeur est tenu d'agir immédiatement afin de faire cesser l'atteinte. A défaut de réaction, sa responsabilité est engagée et sa marge de manœuvre sera fortement limitée. L'employeur ne peut licencier par exemple un collaborateur qui fait valoir de

bonne foi que l'environnement de travail a profondément dégradé son état psychique. Un tel congé serait considéré comme abusif, car prononcé à titre de représailles face à une revendication légitime du travailleur. En cas de licenciement abusif, l'employeur pourrait être contraint de verser une indemnité au collaborateur pouvant s'élever, en fonction des circonstances, jusqu'à 6 mois de salaire. L'employeur pourrait également être contraint de verser des indemnités pour tort moralement prouvé³.

Les organes d'exécution (Suva, Inspections cantonales du travail) ont pour tâche de contrôler l'application des prescriptions sur la sécurité au travail et la protection de la santé dans les entreprises et, le cas échéant de les imposer. Des sanctions administratives peuvent être prononcées par ces organismes en cas d'infraction aux prescriptions sur la sécurité au travail ou la protection de la santé, avec à la clé une augmentation de prime possible et le dépôt d'une plainte pénale⁴.

³ Art. 41, 55 et 58 CO

⁴ Art. 92 al. 3 LAA et art. 66 OPA

La violation par l'employeur des dispositions de prévention des accidents et maladies professionnelles constitue un délit d'omission et peut notamment entraîner des conséquences pénales pour ce dernier. La lésion corporelle par négligence réprime le comportement de celui qui par négligence aura fait subir à une personne une atteinte à l'intégrité corporelle ou à la santé.⁵ D'autres infractions telles que l'homicide par négligence⁶, l'incendie par négligence⁷, l'explosion⁸, l'inondation ou l'écroulement⁹, la violation des règles de l'art de construire¹⁰ et la suppression ou l'omission d'installer des appareils protecteurs¹¹ pourront être retenues.

⁵ Art. 125 CP

⁶ Art. 117 CP

⁷ Art. 222 CP

⁸ Art. 223 CP

⁹ Art. 227 CP

¹⁰ Art. 229 CP

¹¹ Art. 230 CP

En cas de licenciement abusif, l'employeur pourrait être contraint de verser une indemnité au collaborateur pouvant s'élever, en fonction des circonstances, jusqu'à 6 mois de salaire.

PUB



Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: www.suva.ch/chefsentreprise.

suva



2 produits achetés



OU

1 T-SHIRT OFFERT*

*Dans la limite des stocks disponibles.



TX®110 5 KG - LE REBOUCHEUR 10 KG - TX®120 CONFORT+ 15 KG - TX®130 CONFORT+ 12 KG

**DISPONIBLE CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR
DU 3 MARS AU 31 MAI 2019**



TOUPRET®
L'ENDUIT POUR LES PROS

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction
Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration
Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction, conception et publicité
Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

© Copyright FREPP
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Informations

DONNÉES TECHNIQUES

Tirage	5500 exemplaires
Distribution	Professionnels du plâtre et de la peinture, architectes, planificateurs, constructeurs, entreprises générales, administrations cantonales et communales, services cantonaux des constructions et architectes cantonaux.
Diffusion	Trimestrielle
Format	A4, terminé 210 x 297 mm, ouvert 420 x 297 mm
Impression	Quadrichromie Couché demi-mat 115 g/m ²
Façonnage	Agrafage, pliage et emballage plastique transparent

ANNONCES PUBLICITAIRES

Coût par parution	4° de couverture	Fr. 3500.–
	Page annonce	Fr. 2500.–
	½ page annonce	Fr. 1250.–
	¼ page annonce	Fr. 625.–

Rabais de répétition		
3 parutions	5%	4-5 parutions 10%
		6 parutions 15%



L'action pénale est alors dirigée contre les personnes physiques qui sont responsables de la sécurité au travail et de la protection de la santé, comme les chefs d'entreprise, les gérants, les chefs d'atelier, mais aussi les coordinateurs de la sécurité, dans la mesure où ils n'ont pas suffisamment satisfait à leurs obligations.

III. Mesures préventives

L'employeur dispose d'une vue d'ensemble des activités impliquant des risques pour la santé des personnes occupées dans son entreprise. Lui seul est à même de garantir l'entière sécurité du système d'exploitation et de donner des instructions à caractère obligatoire pour l'ensemble du personnel.

Le code des obligations impose à l'employeur de prendre, pour protéger la vie, la santé et l'intégrité personnelle du travailleur, les mesures commandées par l'expérience. Il s'agit de mesures dont la nécessité est généralement reconnue dans la pratique. Si l'on ne peut pas évaluer soi-même la nécessité d'une mesure, il faut acquérir les informations utiles en faisant appel à un spécialiste de la sécurité au travail (MSST). Ces mesures

doivent être économiquement supportables pour l'entreprise et le rapport entre leur utilité et leur coût doit être raisonnable par rapport à leur efficacité.

Ces mesures ressortent tant de la jurisprudence des tribunaux que des directives du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Ce dernier impose par exemple à l'employeur de prendre les mesures adéquates pour remédier à une surcharge chronique de travail et éviter autant que possible les états de surmenage. Il impose également à tout employeur sans distinction, notamment en fonction du nombre d'employés, la mise en place d'une directive interne sur la prévention des risques psychosociaux¹². Cette directive interne, obligatoire pour les entreprises industrielles, doit en particulier contenir :

- une information aux travailleurs sur les notions de harcèlement psychologique (mobbing), de harcèlement sexuel et de discrimination fondée sur le sexe, la race ou la religion;
- une déclaration de principe de l'employeur selon laquelle l'entreprise ne tolère pas les atteintes à l'intégrité personnelle;

- la procédure à suivre en cas de harcèlement sexuel, de mobbing ou de discrimination;
- les sanctions qui pourraient être prises à l'encontre de l'auteur de telles atteintes à l'intégrité personnelle;
- la désignation d'une personne de confiance interne ou externe à l'entreprise auprès de laquelle les travailleurs concernés peuvent s'adresser en cas de conflits ou afin d'obtenir des conseils.

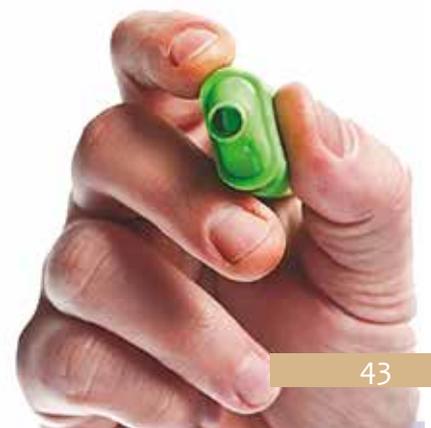
Conclusions

Etant donné les implications pénales et les responsabilités importantes de l'employeur, il est donc important de déterminer à intervalles réguliers tous les dangers et de prendre ensuite les mesures adaptées aux risques décelés dans cet examen. Cela est important également pour des raisons économiques puisque selon la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), chaque journée d'absence d'un travailleur coûte entre 600 et 1000 francs à l'entreprise. Mais la santé en entreprise est l'affaire de toutes et de tous. Car, au vu des conséquences d'une

atteinte à la santé ou d'une violation des règles de sécurité telles que la maladie, un accident, l'invalidité ou le chômage, c'est la société toute entière qui est concernée au final.

Le code des obligations impose à l'employeur de prendre, pour protéger la vie, la santé et l'intégrité personnelle du travailleur, les mesures commandées par l'expérience.

Santé, et
sécurité
au travail



DÉBUT PROMETTEUR POUR 2019

- Etat de l'indice au 1^{er} trimestre 2019: 143
- Variation par rapport au trimestre précédent: +5 points ↗
- Variation par rapport au même trimestre 2018: 1 point ↗

Année:	2017				2018				2019	Variation en point d'indice p.r.			
	Trimestre:								I	4 ^e trim. 2018	1 ^{er} trim. 2019		
Indice de la construction	144	140	146	145	142	142	138	138	143	5	↗	1	↗
Indice du bâtiment	121	119	121	123	122	123	117	117	123	6	↗	1	↗
Construction de logements	133	132	132	134	134	130	124	124	129	5	↗	-5	↘
Construction industrielle et commerciale	115	117	123	122	120	128	119	123	128	5	↗	8	↗
Indice du génie civil	177	169	183	177	171	169	169	168	171	3	↗	0	→

Après cinq trimestres consécutifs de baisse des chiffres d'affaires, l'indice de la construction a augmenté de cinq points pour atteindre 143 points au 1^{er} trimestre 2019. Ce résultat laisse entrevoir un début prometteur pour 2019 dans tous les segments. Par rapport au trimestre précédent, nous prévoyons dans le bâtiment une évolution des chiffres d'affaires corrigés des variations saisonnières et

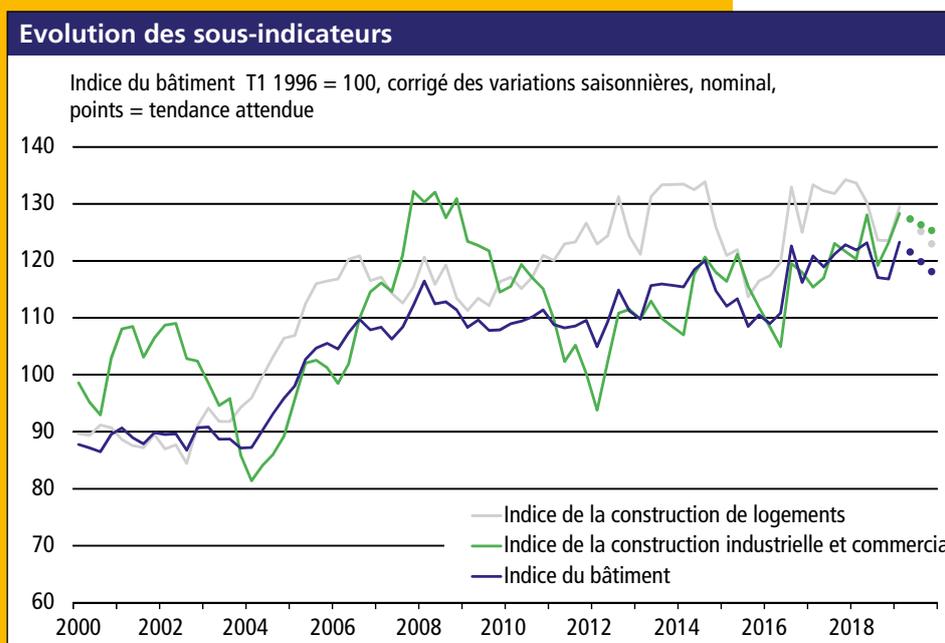
du nombre de jours ouvrables de l'ordre de 5,5 %. Dans le génie civil, nous tablons sur une augmentation de 1,4 %. À moyen terme, nous prévoyons toutefois un potentiel de croissance limité pour les chiffres d'affaires du secteur principal de la construction. La solide croissance économique, qui a récemment soutenu la construction industrielle et commerciale en particulier, commence à s'essouffler. Pour 2019,

nous tablons sur une croissance du PIB de l'ordre de 1,7 %. Parallèlement, l'offre excédentaire sur le marché du logement devrait continuer à s'intensifier et à freiner la propension à investir. En 2018, les investissements prévus dans la construction selon les demandes de permis de construire ont baissé de 7,5 % par rapport à 2017. En revanche, le maintien de taux d'intérêt négatifs (l'un des principaux moteurs de la

conjoncture dans le bâtiment ces dernières années) devrait se poursuivre pendant un certain temps encore et conforter la demande en investissements immobiliers. Selon nous, la Banque Nationale suisse ne devrait pas relever ses taux avant le second trimestre 2020. Nous voyons de bonnes perspectives à long terme dans le génie civil, moins exposé aux forces du cycle immobilier et des taux d'intérêt.

ACCÉLÉRATION DANS LE BÂTIMENT

L'indice du bâtiment a nettement progressé par rapport au trimestre précédent (+6 points), une embellie constatée à la fois dans la construction de logements (+4,8 %), dans la construction industrielle et commerciale (+4,2 %) et dans le bâtiment public (+13,2 %). Toutefois, cette tendance haussière ne devrait pas se poursuivre en 2019. Même si la demande d'immeubles de rapport reste forte en raison des taux bas, les risques de vente demeurent, notamment sur le marché du logement. Fin 2018, plus de 5 % des appartements en location étaient occupés, un record absolu depuis 15 ans. Parallèlement, la vente de logements en propriété peine à décoller, de nombreux intéressés ne pouvant y accéder du fait des prix élevés et des obstacles



réglementaires en matière de financement. À moyen terme, ces évolutions ne devraient pas être sans conséquence sur le secteur du bâtiment. En 2018, la planifica-

tion de nouvelles constructions au vu des demandes de permis affichait un volume de seulement 46,6 milliard de francs, soit le plus mauvais score depuis 2010.

Sources:



REPRISE FRAGILE DU BÂTIMENT

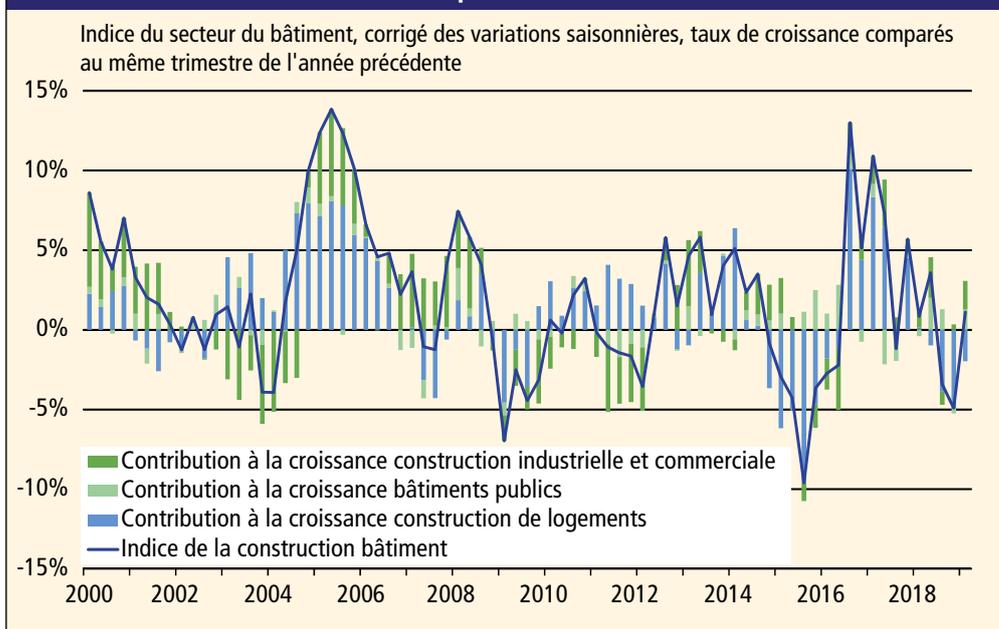
Comparée à 2018, l'augmentation de 1,1% de l'indice de la construction est directement attribuable aux construc-

tions industrielles et commerciales (+6,7%) et aux bâtiments publics (+12,1%); pour sa part, la construction

de logements est restée inférieure de 3,2% à celle de l'année dernière malgré le redressement attendu au premier

trimestre 2019. Même s'il est peu probable d'assister à un effondrement de la construction de logements, nous ne voyons guère de signes annonciateurs d'un retour à une tendance haussière soutenue. En 2018, 47 000 logements ont reçu un permis de construire, soit 6,0% de moins que l'an dernier. Le fort regain d'activité observé dernièrement dans la construction industrielle et commerciale a probablement été induit par plusieurs grands projets, mais aussi par la demande d'espaces de bureaux, laquelle a connu un certain élan lors de la reprise conjoncturelle. Après avoir surmonté le choc du franc et grâce au développement dynamique des principaux marchés d'exportation, l'industrie s'est également montrée plus disposée à investir dans des installations de production en Suisse.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

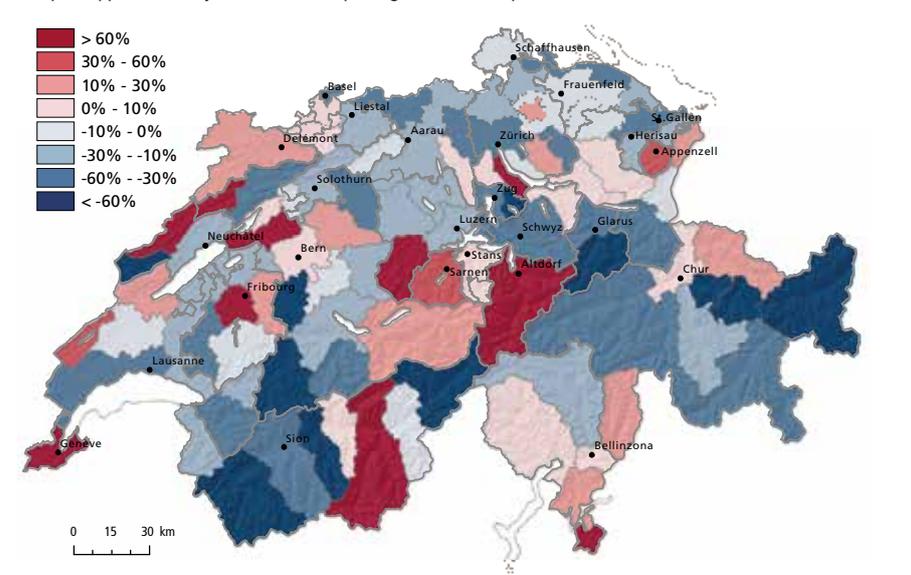


AXES PRIORITAIRES DU SECTEUR DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement découlant des demandes de permis de construire fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques marquées en rouge, la planification de nouvelles constructions est supérieure à la moyenne de ces dix dernières années; dans celles marquées en bleu, elle y est inférieure. Avec un volume total de 16,2 milliards de francs sur les six derniers mois, elle a connu une évolution très négative et s'inscrit désormais à un niveau inférieur de 11,5% à sa moyenne sur dix ans. Le nombre de nouveaux projets planifiés reste supérieur à la moyenne, notamment dans l'Arc jurassien, la région de Berne, le canton de Genève, le Tessin et au sud du Lac des Quatre-Cantons.

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



73 régions économiques sur 110 affichent une activité de planification inférieure à la moyenne. Parmi ces régions figurent d'importantes parties du Plateau. Vient

s'y ajouter la quasi-totalité de l'arc alpin. Si le tourisme a le vent en poupe depuis plus d'un an dans ce dernier, la demande de résidences secondaires n'en profite toutefois

que trop peu pour absorber une suroffre parfois prononcée, et la construction de résidences principales n'est pas ou plus en mesure d'exploiter le créneau.

Agenda 2019

- 16-24 mars Habitat-Jardin, Lausanne
- 26 avril Assemblée générale AVMP (VS)
- 2-5 mai Le Comptoir – 180° Habitat, Martigny
- 6 juin Assemblée générale GPG (GE)
- 30 août Assemblée des délégués FREPP (FR)
- 14 juin Assemblée générale ANEPP (NE)
- 3 octobre Assemblée générale GVEPP (VD)
- 17 octobre Assemblée générale AFEPP (FR)
- 26 octobre 75^e anniversaire ANEPP (NE)
- 19-24 novembre Salon des métiers, Lausanne

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).



BULLETIN DE COMMANDE POUR L'INSERTION D'UNE ANNONCE

A retourner à la FREPP, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à info@frepp.ch

- 4^e de couverture Fr. 3500.-
- 1 page annonce Fr. 2500.-
- ½ page annonce verticale Fr. 1250.-
- ½ page annonce horizontale Fr. 1250.-
- ¼ page annonce verticale Fr. 625.-
- ¼ page annonce horizontale Fr. 625.-
- Encart selon poids et taille dès Fr. 1800.- (Contactez-nous pour plus d'informations)

Nombre de parutions:

- 1 2 3 (-5%)
- 4 (-10%) 5 (-10%) 6 (-15%)

Pour l'(les) édition(s) de:

- mars 20.....
- juin 20.....
- octobre 20.....
- décembre 20.....

Société: _____ Responsable: _____

Adresse: _____ Téléphone: _____

NPA/ Lieu: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

Tous les prix indiqués sont hors taxes

Application d'une couche
d'impression aujourd'hui

StoPrim GT, de quoi s'agit-il ?

La couche d'impression avec une technologie gel qui ne coule pas.



Application par le
passé d'une couche
d'impression



Plus propre, plus sûr et plus rapide que toutes les autres couches d'impression que vous avez connues jusqu'à présent. Application à vitesse maximale sur les murs et les plafonds grâce à la couche d'impression acrylate silicate avec **technologie gel** qui ne goutte pratiquement pas :

- Gain de temps important : moins d'effort de masquage, prêt à l'emploi - retirer le couvercle et c'est parti
- Efficacité maximale pour l'application au rouleau ou par pulvérisation
- Peut être utilisé sur des supports hydrauliques et organiques pour des revêtements ultérieurs de dispersion, de résine de silicone ou d'organo-silicate
- « Un pour tous » - un polyvalent qui minimise les risques et les coûts de stockage.

***De février à avril 2019, pour l'achat d'un seau de notre couche d'impression d'intérieur StoPrim GT, nous vous offrons le deuxième !**

Rendez-vous dès maintenant sur : www.stoag.ch

**Action
1+1
gratuit***

sto

Bâtir en responsable.



RUBBOL BL ULTRASATIN

LE PREMIER VERNIS BL POUR L'EXTÉRIEUR

- TRÈS BONNE RÉSISTANCE AUX INTEMPÉRIES
- TRÈS BON RECOUVREMENT DES BORDS
- TRÈS GRANDE RÉSISTANCE À LA COULURE
- TRÈS BON POUVOIR COUVRANT
- WWW.SIKKENS-CENTER.CH



Vernis Sikkens Rubbol BL

– les HEROES du quotidien.

